RAPPORT ANNUEL 2014

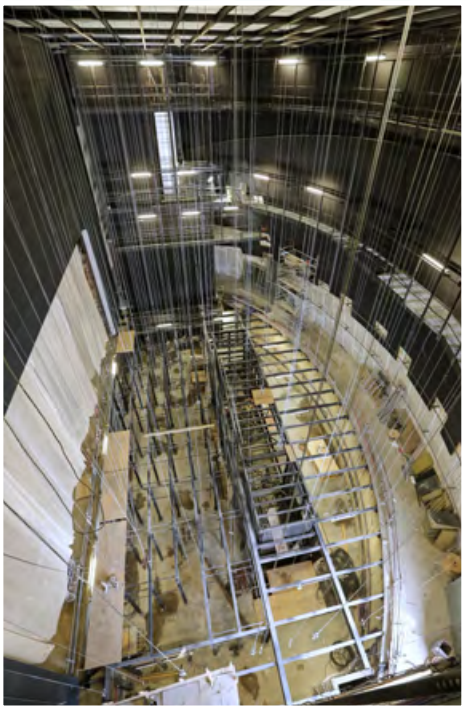

leHavre

ÉDITO

2014 a confirmé les ambitions de la municipalité. Attractivité, réalisation et lancement de chantiers d'aménagement, concertation et dialogue avec les Havrais, solidarité et développement durable… Le Havre est une ville en mouvement.
La municipalité poursuit ses efforts pour rendre la cité plus belle, plus agréable à vivre, plus accueillante.
Des travaux à l'entrée de ville étaient nécessaires. Bien que Le Havre ait figuré en 2014 en tête du classement des villes où il fait bon rouler, des améliorations étaient encore nécessaires pour faire de cet axe, lieu de transit ininterrompu, seuil de notre ville, une artère à l'image du dynamisme de la ville.
Dans la continuité des opérations de rénovation précédemment engagées, le Centre ancien a lui aussi bénéficié d'un vaste plan de réhabilitation, mis en œuvre avec et pour les habitants, acteurs majeurs de la concertation.
Lauréate des Rubans du Patrimoine, la Ville a été distinguée pour la restauration de la façade Art déco de la piscine du cours de la République : une belle reconnaissance du travail engagé avec les artisans mobilisés sur ce chantier, mais également du soutien de nos mécènes pour la réalisation des bronzes qui ornent à nouveau l'entrée de l'édifice.
2014, ce fut aussi l'année de la rénovation du grand Volcan. L'espace Oscar Niemeyer a fait l'objet de travaux d'envergure, afin d'offrir aux Havrais une Scène nationale flambant neuve. Le chantier se poursuit pour accueillir, dans ce lieu architectural hautement emblématique du Havre, la nouvelle bibliothèque. Promouvoir la culture et la lecture a demeuré en 2014 encore l'une des priorités de la municipalité. L'espace urbain porte maintenant le sceau de cet engouement pour les belles lettres puisque 20 bancs jalonnent aujourd'hui la « Promenade littéraire ». On se rappellera longtemps aussi du succès de l'exposition consacrée à Nicolas De Staël au MuMa, avec plus de 100 000 visiteurs.
Pour nombre de familles havraises, 2014 fut marquée par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Au programme, 43 ateliers participatifs ont été organisés pour aboutir à l'établissement de nouveaux horaires et à la généralisation de l'accueil périscolaire.
Résolument tournée vers l'avenir et ouverte sur le monde, Le Havre a de nouveau accueilli un rendez-vous désormais incontournable, le LH Forum. Nombreux furent les acteurs économiques, journalistes, chercheurs, chefs d'entreprise ayant répondu à l'appel pour réfléchir et échanger sur le thème de l'économie positive. Les Journées du Nouvel Obs ont elles aussi été l'occasion pour des personnalités du monde politique, économique, des sociologues et journalistes de débattre en public, et de questionner l'avenir. Des événements gratuits et ouverts à tous !
Poursuivant son envol de 2013, la ville a accueilli plus d'une centaine de bateaux de croisière en escale : pas moins de 100 000 passagers ont arpenté les rues de la cité à la découverte de la richesse de notre patrimoine et ont contribué à faire vivre nos commerçants et nos restaurateurs.

Edouard Philippe
Maire du Havre
Député de la Seine Maritime

SOMMAIRE

Attractivité 4

Famille et éducation 8

Rénovation urbaine 16

Cadre et qualité de vie 22

Culture 28

Sport et nautisme 36

Concertation 40

Social - Seniors - Santé 44

La municipalité 50

Une année de gestion financière 52

LH Forum - Positif à 100 %

Rendez-vous incontournable de l'économie positive mondiale, le **LH Forum** se décline tout au long de l'année en différentes actions de sensibilisation à destination des publics les plus divers. La 3e édition s'est déroulée du 23 au 26 septembre. Initié en 2012 par Jacques Attali, président du Groupe PlaNet Finance, le Mouvement pour une économie positive prône une économie capitaliste fondée principalement sur la prise en compte du long terme (bien-être des générations futures) et du bonheur de l'autre (altruisme). Il fédère des politiques, des chefs d'entreprise, des ONG, des associations, des journalistes et des chercheurs nationaux et internationaux. Cette nouvelle édition du LH Forum a réuni un large public et des professionnels, et des soirées événements ont été organisées. **Des invités prestigieux venus du monde entier se sont une nouvelle fois donné rendez-vous au Havre.**

Ellen MacArthur
Fondatrice et présidente du Conseil d'administration, Fond
Founder and Chairman, Ellen MacArthur Foundation

Journées du *Nouvel Obs* : Le rêve français en débat

Une quarantaine de personnalités ont débattu du 12 au 14 juin, sur le thème : « Y a-t-il encore un rêve français ? »

Pour la seconde fois, après Paris, Nantes, Strasbourg, Bruxelles et Athènes, Le Havre accueillait les 12, 13 et 14 juin les Journées organisées par Le Nouvel Observateur. De nouveau, **ministres, économistes, sociologues, journalistes, habitants** de tous bords et opinions se sont retrouvés durant trois jours pour réfléchir, questionner, imaginer, ouvrir des pistes sur l'avenir.

D'ici et d'ailleurs

D'années en années, les relations internationales se développent entre Le Havre et ses partenaires.

- **30 ans de coopération** avec Dalian (en Chine) en 2015
- **32 nationalités** accueillies en mairie en 2014
- **315 visiteurs étrangers** reçus (visites officielles, collégiens, lycéens…)
- **3 villes jumelles** (Dalian, Pointe Noire et Magdebourg)

China Europa : Dalian et Shenyang au programme !

Du 14 au 18 septembre, Edouard Philippe a emmené en Chine une délégation composée d'un élu et d'une responsable de la Ville, d'un représentant de la Codah, ainsi que de dirigeants de la CCI, de l'Université, de l'Agence d'urbanisme de la région havraise (AURH), de l'Institut PS2E, du cuisinier étoilé Jean-Luc Tartarin et de Guillaume Demeillers, directeur de l'institution Saint-Joseph. Ce déplacement à Shenyang s'est déroulé dans le cadre de la **6e édition de la convention d'affaires China-Europa** : une belle opportunité pour les entrepreneurs havrais, qui favorise la mise en relation avec leurs homologues chinois. Il s'agit notamment de développer des échanges commerciaux.

Croisières fluviales en hausse

Au Havre, le tourisme a adopté depuis quelques années, un bon rythme de croisière. Avec **118 escales et plus de 250 000 passagers** embarqués (dont la moitié est descendue en ville), l'année 2014 a vu le panier moyen du croisiériste-consommateur passer la barre des 90 euros. En deux ans, elle a doublé le nombre de ses passagers au départ du Havre, comptabilisant 54 escales, quai de Marseille.

110 000 personnes accueillies chaque année

30 événements publics par an (visites guidées, ateliers, MoZ'aïque, goûter républicain,…)

4 000 espèces et variétés de plantes

12 hectares de jardins dont **3 000 m²** de serres

Jardins Suspendus : Tout simplement remarquable !

Déjà reconnus comme « Jardin botanique parrainé » depuis 2011, les Jardins Suspendus viennent d'obtenir **un nouveau label national, celui de « Jardin remarquable » décerné par le Conseil national des Parcs et Jardins**. Ils font donc désormais partie des quelque 300 « jardins remarquables » français. Ce label récompense la beauté et la diversité des collections végétales ainsi que l'excellence de leur entretien au quotidien.

Deux hémisphères au Havre

Le 31 octobre, le maire Edouard Philippe inaugurait, en présence du maire de Magdebourg, Lutz Trumper, les **deux hémisphères offerts par la ville allemande jumelée avec Le Havre.** Installées quai de Saône, ces sculptures symbolisent l'expérience réalisée par le scientifique Otto von Guericke et démontrent l'expérience du vide.

Ça tourne !

107, c'est le nombre de jours de tournage (publicités et films confondus) effectués au Havre en 2014.

L'Atrium, une structure dynamique

Tout au long de l'année l'Atrium de Caucriauville, structure municipale d'accueil et d'accompagnement pour les jeunes, propose de nombreuses animations : accueil de loisirs enfance et jeunesse les mercredis, activités trimestrielles pour enfants et adultes, spectacles et séances de cinéma à la salle Aquilon, multi-média…

Carrefours des parents

Vous vous posez des questions sur l'éducation de vos enfants ? La Ville du Havre organise des temps d'échanges avec des professionnels et d'autres parents sur des thèmes très divers : « qu'appelle-t-on troubles du langage ? », « être mère et femme à la fois », « mon enfant refuse de dormir dans son lit, comment faire ? », etc. Anonyme, confidentiel et gratuit.

L'informatique à portée de main

Taper son cv, envoyer des courriels, imprimer ou scanner un document… les nouvelles technologies rendent de grands services, à condition d'y avoir accès et de les maîtriser. Pour mettre ces outils numériques à la portée de tous, **une dizaine d'Espaces publics multimédia (EPM) ont été ouverts dans tous les quartiers de la ville.** Au Parvis, cinq animateurs de l'Aham (Association havraise d'aide aux migrants) se relaient toute l'année pour accueillir le public. Leurs missions : initier les débutants à la pratique de l'ordinateur (traitement de texte, tableur, navigation sur Internet, moteurs de recherche…), assurer la gestion technique du matériel, et transmettre leurs compétences. Les espaces publics multimedia sont gratuits et accessibles à tous.

Le conservatoire des possibles

Fort de plus de 1 500 élèves, le Conservatoire Arthur Honegger forme des musiciens, des comédiens et des danseurs. Ouvert à tous, il propose bien plus qu'un enseignement pur et simple.

Les **1 200 musiciens** inscrits au conservatoire peuvent choisir parmi une trentaine d'instruments : de l'orgue ou de la harpe à la trompette en passant par des instruments plus méconnus comme l'alto, le cor ou encore le basson. Les répertoires enseignés (jazz, musique de chambre, musique classique, etc.) sont de plus en plus larges, permettant ainsi au conservatoire de développer ses collaborations avec les structures artistiques havraises.

66 enseignants se tiennent à la disposition des élèves, dans ce conservatoire où le champ des possibles est encore grand ouvert.

Nouveau Relais lecture

Le **21 février,** le maire du Havre, Edouard Philippe, inaugurait le relais lecture de la SAM Soquence.

2 000 à 3 000 ouvrages (livres, revues, bandes dessinées, etc.) et un accès Internet y sont à la disposition du public.

Pour en bénéficier, une condition : être inscrit au réseau ***Lire au Havre*** (dans les bibliothèques).

Redonner goût à la lecture

Le Havre, en partenariat avec l'Université Paris-Descartes et la Fondation SNCF, teste un projet pilote pour **donner aux jeunes les clés de la lecture.** Dans le cadre de son programme Lire au Havre, la municipalité a mis en place Lecture citoyenne, une expérience inédite et passionnante visant à développer la compréhension et l'endurance en lecture chez les jeunes. Conçue et mise en œuvre par le professeur de linguistique Alain Bentolila et son laboratoire de recherche de l'université Paris-Descartes, cette méthode s'appuie sur deux outils : des ateliers et une application pour tablette. La Ville du Havre, qui s'est dotée de 16 tablettes, coordonne l'expérimentation dans cinq structures.

Dans la cour du numérique

Les tablettes numériques ont fait une entrée expérimentale dans six groupes scolaires du Havre. Interactives, ludiques, intuitives : elles sont tout cela à la fois. Mais quelle doit être leur place dans les écoles ? C'est tout l'enjeu de l'expérimentation menée par la Ville du Havre en partenariat avec l'Éducation nationale et le Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP). Courant février, six groupes scolaires (Louise Michel, Massillon-Desmallières, Paul Éluard, Gravelotte-Courbet, George Sand, Frédéric Bellanger) ont chacun reçu une mallette contenant seize tablettes.

Soquence : la SAM rouvre

La SAM de Soquence a rouvert ses portes fin février avec un nouveau relais lecture : les habitants du quartier peuvent y trouver des livres, revues et autres BD. Ils peuvent également profiter d'une structure totalement réaménagée.

60 comme le **nombre de partenaires,** publics et institutionnels, qui gravitent autour de cette manifestation.

157 comme le nombre d'activités proposées durant la quinzaine.

25 000 comme le nombre de personnes attendues sur l'ensemble de la manifestation.

Printemps des familles

Cette 4e édition, organisée du 17 au 30 mai, a donné une nouvelle fois l'occasion de partager **des moments privilégiés en famille autour du jeu, de l'échange et du partage**.

Organisée chaque mois de mai depuis 2011, cette manifestation printanière propose plus de 150 animations sportives, ludiques et culturelles sur l'ensemble de la ville, mais aussi de multiples concerts, portes ouvertes, débats/échanges sur la parentalité et le lien social.

La police municipale au service des enfants

La police municipale vient de se doter d'un nouvel outil pédagogique de sensibilisation à la prévention routière intitulé *Buggy Brousse*. Destiné aux élèves de grandes sections de maternelle et de classes de CP, cet outil a été mis en place dans les écoles. Il s'agit d'un parcours matérialisé au sol à l'aide d'un tapis de 36 m^2 représentant les différentes voies de circulation.

Des dicos pour les collégiens

Dans le cadre du Printemps des Familles, le maire du Havre, Edouard Philippe, a remis, samedi 17 mai, un dictionnaire aux élèves de CM2 des écoles publiques et privées du Havre pour leur entrée en 6e. Cette opération participe à la réussite scolaire des futurs collégiens ; pas moins de **2 024 dictionnaires ont été remis.**

Ça bricole dans les écoles

Pendant les vacances estivales, les écoles se remplissent d'ouvriers. Une quarantaine de chantiers sont ainsi programmés dans 35 établissements (maternelles et élémentaires). Ils regroupent trois grands types de travaux : mise en conformité des bâtiments liée à l'évolution de la réglementation, notamment en matière d'incendie, travaux de rénovation, et menus travaux demandés par les conseils d'écoles.

Saint-Nicolas

Au cœur du quartier Saint-Nicolas, **le Pôle éducatif et familial (PEF) Molière a ouvert ses portes le 3 novembre** pour accueillir enfants et familles dans un équipement d'un tout nouveau genre sur Le Havre. Construit à deux pas des Bains des Docks, rue Amiral Courbet, cet équipement accueille les 376 élèves de maternelle et primaire du groupe scolaire Molière… mais pas seulement. Car cette nouvelle structure est bien plus qu'une école : il s'agit d'**un véritable lieu de vie dédié à l'enfance, aux loisirs et aux familles**, qui a pour vocation de favoriser l'accueil, l'écoute et le soutien des familles.

Le pôle Montgeon

Situé au bord du lac, le pôle Montgeon permet chaque été de louer des vélos, des barques et engins nautiques à pédales pour profiter pleinement des charmes de la forêt de Montgeon.

Éco-Cabane

Sur le front de mer, la Ville proposait aux vacanciers de découvrir la richesse du littoral et de partager les richesses de l'environnement en famille à travers des jeux.

Fête de la mer

Les 6 et 7 septembre, la Fête de la mer jetait l'ancre dans le quartier Saint-François. Entre le bassin du commerce, le port de pêche, la Maison de l'Armateur et le marché aux poissons, le site est idéal : comme chaque année, **la traditionnelle Fête de la mer a mis à l'honneur les acteurs du monde maritime, fiers de leur savoir-faire.**

Comme chaque année, la Ville a fait paraître au printemps son guide **Un été au Havre.** Les activités proposées dans les centres de loisirs (3-12 ans) sont multiples.

18 centres de loisirs, dont 9 avec restauration,

1 400 enfants accueillis chaque semaine,

200 ateliers et stages proposés,

200 animateurs saisonniers

Loisirs d'été pour étudiants

Le service Jeunesse et Vie étudiante (16 – 25 ans) proposait, du 7 juillet au 29 août, des activités autour du sport, de la culture et des multimédia. Réveil musculaire, sport de plage, détente, tournois de futsal, étaient ainsi proposés gratuitement.

Faites la fête !

Tout au long de l'été, et notamment au mois de juin, **les fêtes de quartiers ont animé les rues de la ville**. Organisées par la Ville du Havre et les associations de quartier, elles permettent aux Havrais de se retrouver dans la joie et la convivialité autour de nombreuses activités pour petits et grands : spectacles, structures gonflables, ateliers d'initiations, vente de gâteaux, etc.

C'est Noël à l'Hôtel de Ville !

Le **1er décembre**, était inaugurée **l'exposition *Les diamants de Noël***, au cœur du forum de l'Hôtel de Ville. Un événement attendu chaque année par **plus de 100 000 visiteurs**, dont 27 % ne sont pas issus de l'agglomération.

Les assos à la loupe

La Ville du Havre a lancé, le 15 septembre, une grande enquête en préambule à la mise en place d'**un observatoire local de la vie associative.** Cet outil permettra de mesurer les changements du tissu associatif et d'adapter la politique de soutien aux associations. Cette démarche d'observation suit une méthodologie développée par le Réseau national des maisons des associations dont la Ville est membre.

Rencontres bénévoles : À l'asso !

Avec **plus de 150 associations créées chaque année et quelque 1 200 officiellement recensées**, la Ville du Havre est réputée pour avoir la fibre bénévole. Pourtant, même si le désir d'aider existe, il reste souvent au stade de l'idée généreuse, faute de savoir comment s'y prendre. Justement, les Rencontres Bénévoles, troisième du nom, sont une nouvelle fois là pour apporter les solutions. Organisées le 5 décembre dans les salons du Stade Océane, elles s'articulaient autour de trois temps forts concomitants. Déjà précédé d'un joli succès lors des précédentes éditions, le speed dating a permis, cette année, à soixante associations les plus diverses de se faire connaître du grand public.

La rentrée scolaire 2014/2015 c'est :

102 écoles publiques accueillant plus de 15 500 élèves de maternelle et d'élémentaire.

C'est aussi **4 000 enfants inscrits** à l'accueil périscolaire du soir et plus de **1 800 à l'accueil périscolaire** du matin et quasiment **1 400 enfants inscrits** en centre de loisirs le mercredi après-midi.

Rentrée scolaire : Changement de rythme

Ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre… La rentrée 2014/2015 a entériné la réforme des rythmes scolaires décrétée par le ministère de l'Éducation Nationale en janvier 2013.

À l'issue des **43 ateliers participatifs** pilotés par les élus dans tous les groupes scolaires du Havre, la Ville a entériné la généralisation de l'accueil périscolaire, matin et soir, dans les écoles maternelles et élémentaires. Pour ce dernier, trois services incluant un goûter ont été retenus : un accueil ludique et récréatif (ex-garderie), une étude surveillée et des ateliers d'éveil et de découverte.

À table !

Avec **1 250 000 repas** servis l'an dernier, la restauration scolaire n'est pas à prendre avec le dos de la cuillère ! Cette année, ils seront encore plus de **12 000 enfants** à dejeuner à la cantine. Préparés sur place, les menus proposés privilégient autant que possible les circuits courts de production et distribution. La viande provient d'élevages normands, les légumes et les fruits de saison sont achetés à des maraîchers d'Octeville et le pain est fabriqué localement.

Biodiversité : la nature au Havre

La malle « La nature au Havre », est un **nouvel outil pédagogique pour familiariser les 6-12 ans à la nature**. Mis à la disposition des enseignants et animateurs souhaitant découvrir la richesse de la nature au Havre, il constitue l'une des actions du **Plan Biodiversité** lancé par la Ville en 2013. Son principal objectif est de développer la curiosité de l'enfant, de lui permettre d'acquérir des méthodes d'investigation, des techniques d'identification et des connaissances sur les espèces communes.

Les **14 activités proposées**, en lien avec les programmes scolaires, sont toutes à réaliser à l'extérieur de la classe et portent sur quatre milieux différents : la nature « au pied de chez soi », le littoral, les parcs et jardins et la forêt.

Une clé de la réussite

Fidèles à leurs engagements et partenaires de la première heure, la Ville du Havre et l'Éducation nationale ont donné, le 8 décembre, le coup d'envoi du « **Coup de pouce clé** » 2014-2015 qui concerne 45 enfants sur les 9 clubs constitués dans l'ensemble de la ville. Le club, qui regroupe 5 enfants d'un établissement scolaire, se réunit 1 h 30 quatre fois par semaine après la classe et développe, de manière ludique, un panel d'activités autour de la lecture et de l'écriture. Basé sur un engagement total, aussi bien des familles que de l'animateur-enseignant qui dirige la séance, le dispositif affiche depuis 4 ans des résultats probants puisque 80 % des enfants deviennent de très bons lecteurs à l'issue du dispositif et la totalité des enfants quitte définitivement la zone rouge de la lecture non maîtrisée. Préoccupés par le suivi de ces enfants rentrés en CE1, la Ville et le CCAS ont mis sur pied « Parrain–lecteur » qui permet aux cinq élèves de « Coup de pouce Clé » de poursuivre, une fois par semaine, l'action entamée. Encadrée par des retraités bénévoles, cette opération permet également de tisser des liens intergénérationnels, de renforcer les acquis autour de la lecture et de l'écriture et de continuer ainsi à voyager ensemble dans l'univers des livres.

Élections : mode d'emploi

Les 23 et 30 mars, se sont déroulées les **élections municipales**. Ce rendez-vous citoyen fut aussi l'occasion d'élire au suffrage universel direct les **conseillers communautaires**. Auparavant élus par les conseils municipaux après les élections municipales, ils représentent la Ville du Havre au sein de la CODAH.

RÉNOVATION URBAINE

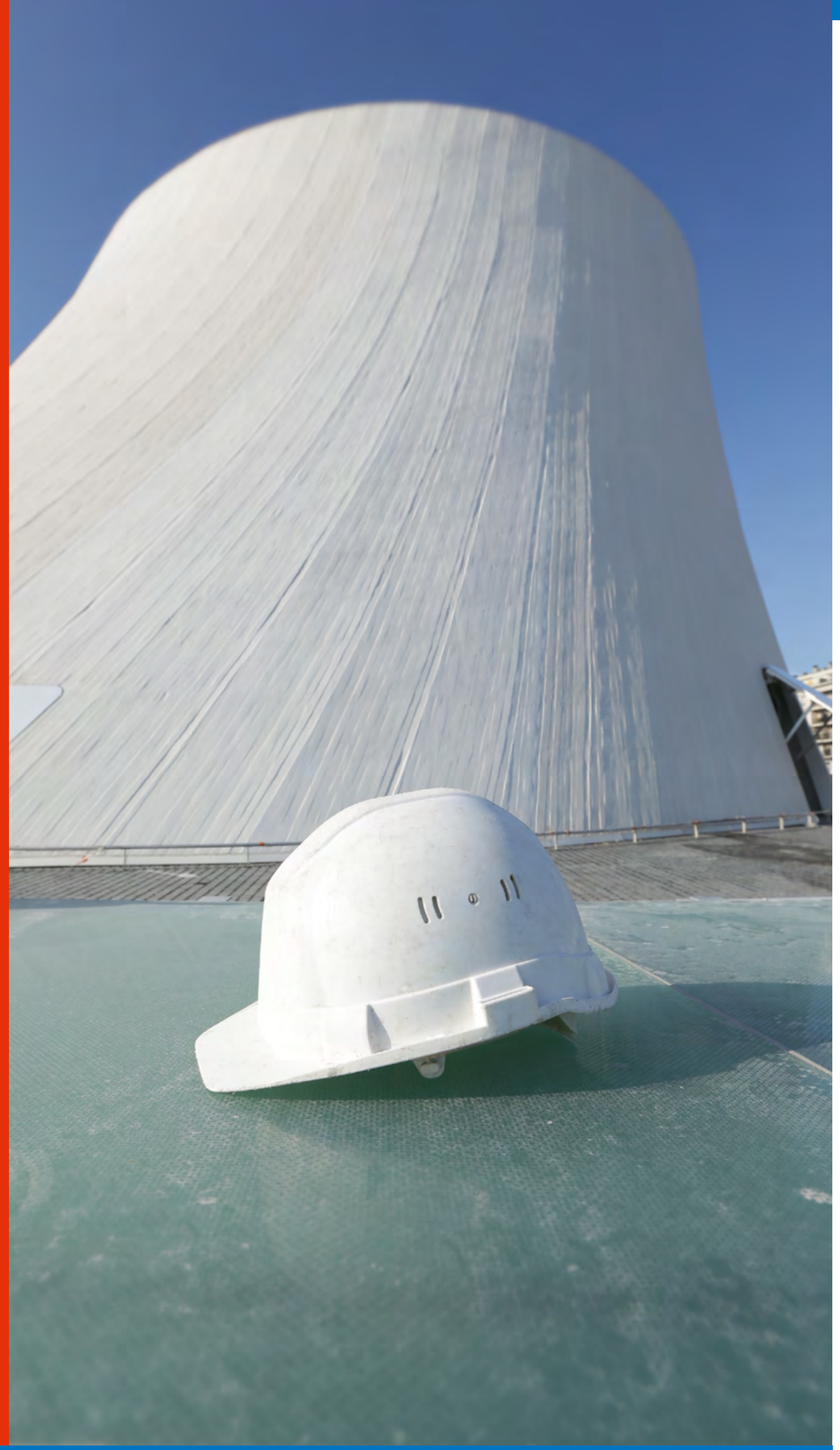

Espace Oscar Niemeyer

Les travaux de restauration et de réhabilitation du site Oscar Niemeyer se poursuivent. **La réhabilitation du Grand Volcan** met l'accent sur les jeux de lumière et le choix des matériaux. Le bois est à l'honneur : sièges en tissus et bois, parquets, nouvelles banques d'accueil en bois. Le foyer est totalement transformé. En janvier 2015, la Scène Nationale Le Volcan y poursuivra son activité de diffusion et de production de spectacles vivants.

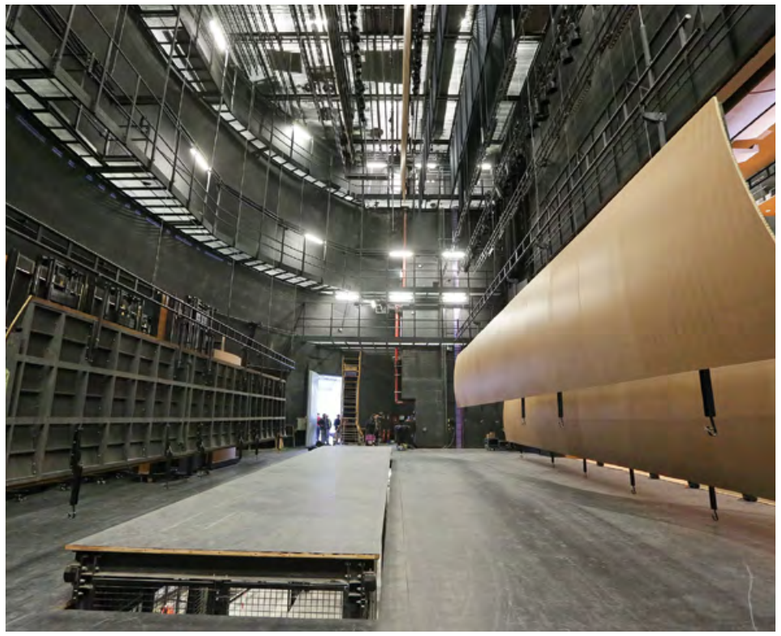

À l'emplacement de l'actuel **Petit Volcan**, une vaste bibliothèque municipale est en cours d'aménagement, pour une ouverture à l'automne 2015. Ce nouveau lieu d'**environ 5 000 m²** sera un véritable point d'ancrage culturel dans la ville : on y trouvera une large offre documentaire contemporaine imprimée, musicale, visuelle, physique et numérique, pour toutes les générations, ainsi que de nouveaux services (une cafétéria, des salons d'écoute et de visionnement de films).

La rue Racine rénovée

Les travaux menés rue Racine dans le cadre de la restructuration de l'Espace Oscar Niemeyer se sont achevés au printemps. Les restaurants qui bordent la voie accueillent désormais leurs clients en terrasse.

Le calendrier à compter de 2014 :

Avril 2014 : aménagement des bases de vie du chantier et du parking provisoire de Dresser-Rand, fermeture définitive du passage à niveau (28).

De mai 2014 à mai 2015 : réalisation de 2 x 2 voies provisoires au sud du terre-plein central. Fermeture du sous-terrain. Travaux sur la partie nord (trottoir, contre-allée, voie entrante). Réalisation du pont en L enjambant les voies ferrées

De septembre 2014 à septembre 2015 : aménagement de la rue Armand Barbès et de l'avenue Jean Jaurès, réalisation du carrefour.

Entrée de ville : Réaménagement, acte II

Le chantier de réaménagement de l'entrée de ville est entré en avril dans sa **2e phase de travaux**. (aménagement des secteurs « Graville » et « Papin/Brindeau », suppression des mini-tunnels, réaménagement des deux carrefours, aménagement de la chaussée et de la contre-allée nord entre le boulevard de Graville et la rue Marceau, démolition de l'autopont et du passage à niveaux, création d'un nouveau pont franchissant les voies ferrées, création du carrefour « Jaurès/Barbès », aménagement de la promenade entre le carrefour Sémard et la rue Papin).

Dans le souci de minimiser les désagréments du chantier, **un vaste plan de communication a été mis en place**. Des courriers d'informations sont régulièrement envoyés aux riverains (résidents, commerçants, entreprises). Une page dédiée aux travaux est également disponible sur le site Internet de la Ville du Havre. Depuis le 20 avril, les usagers peuvent s'abonner gratuitement à un système d'alertes SMS sur lehavre.fr, afin d'être tenus informés de la moindre gêne, en temps réel.

QUARTIERS SUD

Circulation apaisée

Après seize mois de travaux, **l'aménagement des rues Dumont d'Urville, Ferrer et Gustave Nicolle s'est achevé**. Sur cet axe routier majeur, qui traverse les quartiers sud d'ouest en est, piétons, cyclistes et voitures se partagent désormais l'espace urbain en toute sérénité. On peut cheminer agréablement sur les trottoirs totalement rénovés, élargis et rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour favoriser les déplacements en « modes doux », les cyclistes disposent maintenant de leurs propres pistes, clairement balisées. Des carrefours surélevés ont également été créés aux intersections, obligeant les conducteurs à respecter la vitesse réglementaire. Tout le long de l'axe, un îlot central sépare les voies et sécurise la traversée des piétons. Un nouveau réseau d'éclairage public y a été implanté, ainsi qu'une soixantaine d'arbres, offrant un environnement plus agréable pour les riverains et les usagers. Enfin, l'organisation du stationnement a été totalement remaniée et mieux répartie.

CENTRE ANCIEN

Le projet s'esquisse

Après plus de deux ans de concertation avec les habitants, le projet de réaménagement du Centre ancien a pris forme puisque son esquisse a été officiellement choisie le 18 juin. Dessinée par l'architecte-urbaniste Philippe Panerai, elle présente les **intentions retenues en matière d'aménagement des espaces publics, de construction, de déplacement et de stationnement.** Dans ce scénario, la vie du quartier s'organise autour d'un vaste jardin linéaire de 6000 m² relié, par des rues renovées, au square Holker et au nouveau jardin public, rue Casimir Delavigne. Au sud de ce dernier, 400 logements (dont 25 % de logements sociaux) seront construits dont une partie le long de la nouvelle allée piétonne Haudry, rejoignant la gare. En lieu et place du gymnase Beauville, figurera un bâtiment multifonctionnel comportant un grand hall d'accueil, un gymnase équipé d'un mur d'escalade, et des salles d'activités. Ayant une vocation à la fois sportive, culturelle et sociale, cet équipement convivial et fédérateur, sera le cœur d'une nouvelle vie de quartier.

La rénovation gagne du terrain

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) du Centre ancien a passé la barre des **300 logements réhabilités**, celle du quartier de l'Eure, les **400 habitations rénovées.**

L'îlot Duguay-Trouin entame une nouvelle vie.

L'îlot délimité par la rue Duguay-Trouin, le cours de la République et la rue Demidoff bénéficient d'un programme de rénovation visant à lui donner une nouvelle jeunesse. Cette opération, initiée dans le cadre du **réaménagement du Centre ancien**, permet à ce secteur de s'ouvrir sur le quartier, de s'harmoniser avec l'architecture existante et de faire peau neuve. Après une réunion d'informations aux riverains, ces travaux ont démarré dès le mois de mai, avec, dans un premier temps, la démolition de certains bâtiments et le nettoyage des cours d'immeubles sur le cours de la République. Au cœur de l'îlot, 45 logements neufs sont en construction ; environ 25 % de logements sociaux, le reste en accession à la propriété. Tout autour, un jardin public et des allées agrémentées de plantations apportent au projet une note verte, appréciable pour la qualité de vie des riverains.

SIRIUS : Moteur… action !

Les travaux de démolition, d'évacuation et de désamiantage intérieur et extérieur du Sirius ont laissé place nette sur le site de l'ancien cinéma cours de la République. Après le déplacement du transformateur électrique qui a nécessité, à lui seul, plusieurs mois de travaux, les grues et fers à béton ont remplacé les buldozers et autres engins de terrassement pour entamer une nouvelle phase du chantier : la pose des fondations et du sous-sol. Cette phase était nécessaire à la préparation du site pour les premières élévations avant l'avancement du chantier jusqu'au déménagement des appareils de projections actuellement en fonctionnement sur le site de l'avenue Foch.

PLATEAU NORD-OUEST

Un réseau tout neuf

Destiné à couvrir les secteurs de Bléville, Mont-Gaillard, Mare Rouge, Pressoir, parc Montcalm et îlot Sainte-Catherine, le nouveau réseau de chaleur nord-ouest est entré progressivement en service à partir du 15 septembre.
Pour y parvenir, Cofely, concessionnaire retenu par la Ville a dû poser plusieurs kilomètres de réseau, totalement rénover la chaufferie principale et créer une chaufferie bois de 12 MW - rue du Capuchet. Une cinquantaine de sous-stations ont également été rénovées et 35 nouveaux bâtiments, dont les chaufferies, ont été raccordés durant l'été.
Un beau projet pour la Ville du Havre puisque le montant des travaux s'élève à 25 millions d'euros, l'ADEME participe quant à elle à hauteur de 3,1 millions.

15,4 km de réseau

83 sous-stations d'échange

5 200 équivalents logements alimentés en chauffage et eau chaude.

Ça butine !

19

C'est le nombre de **ruches installées** sur les espaces et bâtiments municipaux du Havre. Dans le cadre de son Agenda 21, la municipalité s'est engagée à favoriser et à maintenir la biodiversité en milieu urbain.
Le cimetière Corot, le parc Hauser, le parking Jean-Jacques Rousseau et la pépinière de Dollemard comptent trois ruches chacun, deux sont installées sur le toit de l'Hôtel de Ville, quatre aux Jardins Suspendus et une au Muséum d'Histoire Naturelle.

Œuvre d'art grandeur nature

Mettre au propre les locaux vacants du cours de la République, tout en sensibilisant les habitants aux collections des musées havrais et en valorisant le linéaire commercial, tels sont les objectifs du projet d'habillage des vitrines réalisé dans le cadre du dispositif Fisac tramway*. Les vitrines de ces friches, situées entre le conservatoire Arthur Honegger et le Rond-Point, sont habillées de visuels représentant les vaches d'Eugène Boudin – les œuvres originales sont exposées au MuMa.

** Partenariat entre la Ville du Havre, la CCIH (Chambre de commerce et d'industrie du Havre) et l'État*

Le pollen sous surveillance

Les Jardins Suspendus ont décidé d'aménager un nouvel espace scientifique qui abrite **une large palette de plantes allergènes, dont les émissions de pollens sont suivies quotidiennement.** Après une phase d'expérimentation au printemps 2014, les mesures relevées par l'équipe de ce Pollinarium sentinelle® serviront, à partir de 2015, à déterminer précisément les dates de début et de fin du traitement antihistaminique que les personnes allergiques doivent suivre. Ces informations seront transmises immédiatement à l'Agence Régionale de Santé (ARS) ainsi qu'aux allergologues, afin de privilégier des traitements préventifs et non plus curatifs. Le pollinarium permettra également aux visiteurs de s'informer sur les plantes allergisantes.

Autour du végétal

Organisés chaque dernier mercredi du mois, les « Mercredis aux Jardins » se sont poursuivis, complétés de trois « Samedis aux Jardins » sur l'année. Le lieu ? Les Jardins Suspendus, où un animateur et un jardinier de la Ville du Havre accueillent le public pour des ateliers vivants et ludiques.
Les « Mercredis en famille » (pour les parents ou grand-parents, accompagnés de leurs enfants ou petits enfants…) se poursuivent également.

Œufs de goélands

La campagne 2014 de stérilisation des oeufs de goélands s'est déroulée du 24 avril au 7 juin. Une campagne indispensable pour maîtriser la présence de cet oiseau, générateur de nuisances en ville. Chaque année, plus de 2700 oeufs sont stérilisés au Havre. Une entreprise spécialisée dans les travaux en hauteur, accompagnée d'un prestataire pour le suivi ornithologique, intervient sur simple demande des habitants, des syndics de copropriété et des bailleurs sociaux.

Rechargez-vous

Mises en place par la Ville du Havre en partenariat avec la Codah pour promouvoir l'utilisation de véhicules électriques, les bornes de recharge ont leurs adeptes :

980 recharges effectuées depuis début 2014,

10 bornes accessibles

Bornes électriques : branchez-vous

L'usage de la voiture électrique se développe. Depuis l'installation des cinq premières bornes, en mars 2013, une quarantaine de cartes d'accès ont été distribuées. Totalement gratuit, **ce service permet aux propriétaires de voitures électriques de recharger leur véhicule en toute liberté**. Six nouvelles bornes ont été installées en 2014, essentiellement sur les parkings de ville basse où l'habitat est plutôt collectif : Montesquieu (Rond-Point), René Coty (Espace Coty), Martinique et Frissard (Docks Vauban), quai Colbert et plage/Office de Tourisme. En ville haute, l'habitat résidentiel offre la possibilité de recharger soi-même son véhicule.

Aux pieds de François Ier

Chaises longues, bancs, tables, chaises, rochers : les abords de la statue François Ier, installée quai de l'arsenal, ont été réaménagés. Les passants peuvent désormais y faire une pause et profiter agréablement du site, face au bassin du Roy. Au pied de la statue du fondateur du Havre, un cartel présente le plan original de la ville au XVIe siècle.

Préservation de l'environnement

Equipements mis en place par la Ville destinés à préserver l'environnement :

787 m² de capteurs solaires (642 m² de photovoltaïques et 145 m² de thermiques),

3 chaufferies bois (et une supplémentaire en 2014),

50 chaudières à condensation,

4 pompes à chaleur dans les piscines.

Dans le sillage de Tara

Du 10 mars au 10 avril, l'exposition *Tara Océans, à la découverte d'un nouveau monde* faisait escale au pied du Magic Mirrors. Neuf expéditions et quelques milliers de milles parcourus sur tous les océans de la planète, telle est l'impressionnante carte de visite de la goélette polaire Tara. Avant de repartir vers d'autres horizons, l'équipe s'est intallée au Havre pour présenter une exposition retraçant les différentes missions scientifiques auxquelles elle a participé depuis dix ans. Destinée à un large public scolaire et familial, *Tara Océans à la découverte d'un nouveau monde* visait à sensibiliser les visiteurs sur l'évolution du monde marin au gré des changements climatiques d'aujourd'hui mais aussi de demain.

Programmée le 3 avril au Théâtre de l'Hôtel de Ville, la **Soirée Agenda 21** comprenait une conférence-débat intitulée « Au cœur de la machine climatique » avec Romain Troublé, secrétaire général de Tara Expéditions et Eric Karsenti, co-directeur scientifique de Tara Expéditions, suivie du film *Voyage aux sources de la vie*, réalisé par Michael Pitiot.

A bicyclette !

80

C'est le nombre de kilomètres d'itinéraire dédié au vélo sur le territoire de la Ville du Havre. L'extension du réseau cyclable havrais en 2014 s'est concrétisée avec la réalisation d'aménagements sur les rue Jean Monnet, Verdun et Paris ainsi que sur les avenues d'Aplemont et Jean Jaurès.

Le Havre en tête !

L'enquête de satisfaction de l'association 40 millions d'automobilistes positionne **Le Havre en tête du classement des villes où il fait bon rouler**. Première ville de plus de 100000 habitants pour le stationnement et la fluidité de la circulation, la Porte Océane est également plébiscitée pour sa politique d'entretien des routes et pour le soin apporté à l'intégration des infrastructures routières dans leur environnement.
Autre étude, même classement : le cabinet Lecko a évalué l'état d'avancée des e-administrations dans les 25 plus grandes villes françaises : Le Havre arrive une nouvelle fois en tête.

Faites une pause

Le petit espace vert qui se trouve au coin des rues Jules Ancel et Théodore Maillard a fait peau neuve : un nouveau muret et un banc en granit, des jardinières et autres massifs ainsi que de nouveaux arbres lui donnent des airs de printemps !

Entretien des chaussées

La Ville du Havre réalise en été une campagne de préservation des chaussées. Jusqu'au 11 juillet, un certain nombre d'entre elles ont bénéficié d'un nouveau revêtement superficiel qui vise à éviter la pénétration d'eau, souvent à l'origine de leur dégradation.

Plan de viabilité hivernale

Opérationnel du 14 novembre 2014 au 13 mars 2015, **ce dispositif assure le maintien de la circulation en cas d'intempéries.** Dès que les conditions météorologiques l'exigent les services municipaux traitent les rues de manière préventive. Ils interviennent dans un premier temps sur le réseau dit « prioritaire » afin de maintenir en état les itinéraires qui structurent la ville. Il s'agit en effet des axes de circulation principaux, essentiels pour l'accès des secours et la continuité des activités économiques.

Sécurité renforcée

Les quatre caméras de vidéoprotection installées dans le quartier des Neiges sont opérationnelles depuis février 2014. Dissuasives et répressives, elles offrent un champ de vision de 360° et une portée de 150 mètres.

Au service des PMR

De nombreux aménagements ont été réalisés par la Ville du Havre et la Codah à destination des personnes à mobilités réduites (PMR).

586 traversées piétonnes accessibles (abaissés de trottoirs et bandes podo-tactiles)

1133 dispositifs sonores aux carrefours à feux

922 places de stationnement PMR sur le domaine public

Hissez haut !

Pour la 19e année, Le Havre arbore fièrement son Pavillon bleu, écolabel remis par l'Office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe. Il valorise la qualité des eaux de baignade ainsi que l'ensemble de la gestion environnementale de la ville.

Verdissons Danton

Mise en place au mois de février, l'opération Verdissons Danton permet de **bénéficier gratuitement d'un petit espace à planter et à entretenir.** Pour installer un « jardin de rue » devant chez soi ou sur la façade de son immeuble, il suffit de remplir le formulaire mis à disposition sur lehavre.fr. Une fois ce mini espace vert installé, chacun est entièrement responsable de sa gestion et de son entretien.

Plan Biodiversité

Lancé en 2013, le Plan Biodiversité de la Ville du Havre vient d'être récompensé par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Depuis le 29 octobre, la Ville fait partie des cinq collectivités françaises officiellement adoubées pour l'année 2014 par le ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, pour leur engagement en faveur de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Élaboré en concertation avec 14 associations locales et intercommunales de protection de l'environnement, ce Plan Biodiversité a été mis en place dans le but de préserver et de valoriser la faune et la flore havraises.

Objectif : 0 pesticide

Exit les pesticides dans les espaces verts : **la Ville du Havre s'est fixée l'objectif de réduire de 100 % l'utilisation des produits phytosanitaires dans la gestion et l'entretien des espaces verts d'ici 2018**… d'où la prolifération des herbes folles à certains endroits. Un passage obligé si l'on veut préserver notre santé et protéger l'environnement.

Des poiriers en ville

Plantée rue Maréchal Joffre et sur une partie de la rue Aristide Briand en 2011, une centaine d'érables frappés de verticilliose - maladie incurable - a été remplacée par des poiriers ornementaux.

Hariane en chiffres :

Au guichet, par téléphone ou sur Internet, Hariane simplifie la vie des Havrais ! De nombreux usagers l'ont adoptée.

19095 comptes utilisateurs, dont 9546 comptes web,

12 prestations réalisables

À votre écoute

Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h, le centre d'appels répond aux demandes des usagers.

1 numéro de téléphone (gratuit depuis un poste fixe) : le **0 800 35 10 11**

380 appels par jour,

43 secondes d'attente en moyenne,

2 minutes en moyenne par appel

90 demandes d'intervention par jour

Enchères en ligne

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable, la Ville du Havre a décidé de mettre aux enchères ses biens mobiliers qui n'ont plus d'utilité dans les services municipaux et qui n'intéressent pas les associations dans le cadre de cessions à titre gratuit. Mobilier de bureau, mobilier scolaire, matériel de cuisine en inox, équipements multimedia, matériel de jardinage, de BTP… les enchères, ouvertes à tous, progresseront par tranche de 10 %. Pour la première vente, organisée du 1er au 15 décembre, près de 200 objets ont été mis en ligne.

Hariane - Vite fait bien fait !

Née il y a deux ans, la plateforme des démarches en ligne, Hariane, proposée par la Ville du Havre et la Codah, est en pleine croissance avec près de 15000 comptes actifs. Inscriptions scolaires et périscolaires, paiement de la cantine, inscriptions et paiement des centres de loisirs, ouverture et fermeture d'un compteur d'eau et paiement de la facture, voici quelques-unes des **14 offres de services proposées par Hariane sur Internet.** Les démarches municipales sont simplifiées avec la possibilité de transmettre vos pièces justificatives par Internet. Vous pouvez suivre l'avancement de vos demandes en temps réel sur Internet ou au guichet de votre mairie. Classée première ville française en matière de démarches en ligne selon l'étude du cabinet conseil Lecko publiée en mars dernier, Le Havre compte bien ne pas lâcher le fil d'Hariane.

Services aux usagers :

Pour améliorer l'accès aux services municipaux, et notamment aux prestations proposées par les structures de proximité, la Ville du Havre a décidé de transformer l'appellation « Maison de quartier » en « **Maison municipale** », plus parlante pour ces structures qui délivrent une grande variété de prestations : paiement de la restauration scolaire, inscriptions en centre de loisirs, demande de passeport (uniquement à la mairie annexe de Bléville et à la maison municipale Brindeau) et de carte nationale d'identité, attestation pour l'accès au tarif social des transports de l'agglomération, inscription aux activités des retraités, paiement de la facture d'eau, etc. Aussi, les trois anciennes maisons de quartier d'Aplemont, Brindeau et des Neiges ont rejoint les deux autres Maisons municipales de Caucriauville et du Bois au Coq.

Outre l'Hôtel de Ville, les mairies annexes et les maisons municipales où l'on peut effectuer ses démarches administratives, la Ville du Havre offre la possibilité d'effectuer certaines d'entre elles depuis son domicile : **ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 17 h, le centre d'appel** propose de nombreuses prestations (faire des demandes d'intervention, s'informer sur les démarches administratives, obtenir un renseignement, etc).

Le Goût des Autres : la plume au fusil

Pour sa troisième édition qui s'est déroulée du 23 au 26 janvier, le festival littéraire *Le Goût des Autres* a souhaité **mettre en lumière les littératures de la réconciliation au fil des guerres qui ont déchiré les peuples depuis 1914.** Rencontres d'écrivains et d'illustrateurs, lectures de comédiens, concert et spectacles musicaux ont rythmé ce nouveau chapitre de l'histoire du festival, sous les chapiteaux du Grand et du Petit Magic, qui ont accueilli près de 10 000 visiteurs.

École Jean Macé : une ouverture sur le monde

Sise en face du Muséum d'histoire naturelle, l'ancienne école Jean Macé poursuit son ouverture sur le monde à travers des activités très diverses ; le site accueille toujours des élèves, mais avec une mission différente : **sensibiliser les collégiens et les lycéens au monde qui nous entoure.** L'ancien réfectoire, qui peut accueillir jusqu'à 70 personnes dans d'excellentes conditions, offre un espace d'animation complémentaire du Muséum qui ne peut recevoir des groupes excédant 15 personnes.
Outre les ateliers qui y sont organisés, le site reçoit également des artistes en résidence. Lieu de sensibilisation et lieu de création, ce nouveau lieu culturel n'en est pas moins un lieu de conservation : le bâtiment abrite les dons en mobiliers et objets que reçoit régulièrement la Maison du Patrimoine (cloisons pliantes, cuisines, radiateurs, etc.). Plus de 170 objets volumineux des années 50 et 60 y sont stockés.

Jouez les noctambules !
Le 17 mai, la dixième **Nuit des musées** fut l'occasion de découvrir les musées Havrais sous un nouveau jour… de nuit !

Le MuMa se fait danois

Le MuMa présentait, du 8 février au 4 mai, une exposition unique intitulée « Le siècle d'or de la peinture danoise : une collection française ». L'occasion, pour 18 652 visiteurs, de découvrir un art méconnu.

La Semaine des cordes, une première au Conservatoire !

Du 6 au 13 février, le conservatoire Honegger proposait un festival dédié aux instruments à cordes frottées : violon, alto, violoncelle, contrebasse.

Mois de l'architecture

Éduquer, informer, donner des repères, faire aimer : tels étaient les objectifs du Mois de l'architecture, organisé pour la huitième année consécutive au Havre, sur le thème « transmettre l'architecture ». Pas moins de vingt événements ont animé la ville, du 1er au 31 mars. Des événements soigneusement concoctés par la Maison de l'architecture de Haute-Normandie, en partenariat avec la Ville du Havre mais aussi avec des architectes, des entreprises, des artistes, des enseignants, soucieux de faire découvrir l'architecture urbaine et contemporaine locale.

Un livre, un lecteur

Le 25 mars au Magic Mirrors, **Dominique Blanc,** grande tragédienne aux quatre Césars, prêtait sa voix pour porter les mots d'Annie Ernaux, écrivain authentique qui dérange, agace, fascine, en ne cédant jamais aux critiques. Le 13 novembre, c'était au tour de **Lola Lafon** de proposer un concert-lecture de son dernier roman *La petite Communiste qui ne souriait jamais*. Le 5 décembre, place à **Laurent Stocker et Yaël Elhadad**, venus lire des chroniques d'humoristes.

MuMaBox

Le MuMa propose, chaque année, une saison d'images en mouvement avec MuMaBoX, espace de diffusion ouvert à tous où se côtoient vidéos, cinéma expérimental, œuvres de pionniers ou de jeunes artistes de toutes provenances, dans une logique de décloisonnement des genres. MuMaBoX, c'est une projection mensuelle, d'octobre à mai, entièrement gratuite !

Comme à Avignon

Les 11, 12 et 13 avril, le Théâtre de l'Hôtel de Ville se parait des couleurs du festival d'Avignon. Pour la première fois, la Ville du Havre proposait un week-end de spectacles « Comme à Avignon », avec trois comédies issues du célèbre festival off. Plus de 1 000 spectateurs ont répondu présent.

Le monument rénové

Situé dans le cimetière Sainte-Marie, le monument de la sépulture de Jules Durand (1880-1926) a été remplacé. Très abîmé, il a été reconstruit à l'identique en granit brut français. Le médaillon en cuivre a été nettoyé.

Mise en lumière

L'église de Bléville est désormais mise en valeur par un éclairage nocturne qui la rend visible depuis les principaux axes du quartier.

Demandez le programme !

Les actions proposées par la **Maison du Patrimoine** plaisent et ça se voit : plus de 20 000 personnes ont profité des visites guidées en 2013 et près de 500 rendez-vous sont proposés en 2014. Pas de doute, Le Havre a bien mérité son label Ville d'art et d'histoire (attribué en 2001 par le ministère de la Culture et de la Communication), qui reconnaît l'architecture de la ville ainsi que le travail de valorisation effectué autour de ce patrimoine.

Quand l'art rencontre la science

Johann Le Guillerm, artiste de cirque, équilibriste, manipulateur et faiseur d'objets, a installé son univers du 6 au 25 mai aux Jardins Suspendus, invitant le public à vivre une expérience unique en trois temps : exposition, atelier, spectacle.

Énergies et industries au Havre

La **Maison du Patrimoine** donne rendez-vous aux curieux pour parcourir la ville et le port en car, **sur les traces des industries havraises**, et se laisser conter l'histoire des Tréfileries et Laminoirs du Havre.

La parole du bois

En écho à l'été et à la Fête de la musique, La parole du bois s'exposait aux Jardins Suspendus du 21 juin au 14 septembre. Proposée par la Galerie européenne de la forêt et du bois et mise en décors par la Ville, cette exposition est le fruit de 20 ans de voyages, et de passion de Gérard Coppéré, musicien voyageur. Sa collection présentait au visiteur environ 200 instruments de musique du monde issus du règne végétal. Photographies, documents ethnographiques et pédagogiques, objets rituels et usuels complètaient le voyage musical.

Les couleurs de la nature
Du 26 septembre au 26 octobre, les Jardins Suspendus accueillaient l'exposition automnale ***Les couleurs de la nature*** de Sandrine Maugy.

Terre d'eaux

Du 22 juin au 5 juillet, le festival Terre d'Eaux fêtait **l'Estuaire de la Seine,** cet espace naturel, urbain et économique exceptionnel. L'objectif de cette grande manifestation événementielle et culturelle visait à faire rêver, partager et vivre ensemble. Des récitals, spectacles, actions pédagogiques, rendez-vous littéraires, expositions… ont réuni artistes et scientifiques autour du thème de l'eau.
Le 22 juin, le vernissage de *Méduses et Jeux d'eau – Ondes, vagues et tourbillons,* deux expositions proposées par le Muséum d'histoire naturelle, a donné le coup d'envoi de la première édition du festival. Le 5 juillet, les deux grandes traversées Deauville/Le Havre et Fécamp/Le Havre, les œuvres de l'artiste JR (collage sur les silos du Havre et sur des containers à quai qui seront ensuite embarqués à destination de la Chine), sans oublier le grand dîner *French Lines* à la Gare maritime, ainsi que le spectacle son et lumières *Danse avec les grues,* organisé avec les Dockers, furent autant d'occasions de faire la fête sur le port et de clore en beauté le festival.

Méduses et *Jeux d'eau* au Muséum

Dans le cadre du **Festival Terre d'Eaux**, le Muséum d'histoire naturelle proposait deux expositions programmées du 21 juin au 4 janvier 2015. Intitulée *Méduses*, la première invitait les visiteurs à découvrir ces animaux à travers 60 dessins et aquarelles sur vélin de Charles-Alexandre Lesueur. Des films d'animation, des ateliers de découverte, un parcours ludique pour les enfants et un grand aquarium où se prélassent divers specimens complétaient l'exposition. Baptisée *Jeux d'eau*, la deuxième exposition s'intéressait aux mécanismes qui régissent les vagues et les tourbillons. Des outils ludiques et expérimentaux, comme le canal à vagues ou le bassin des tourbillons, permettaient aux petits et aux grands de mieux comprendre ces phénomènes naturels. Une exposition de fontaines d'intérieur, imaginées par des artistes et des scientifiques lors d'une résidence au Muséum en juin dernier, offrait une application poétique de la physique des fluides.

Laissez-vous guider

Riche et varié, le programme ***Laissez-vous conter Le Havre*** évolue chaque saison et se déroule durant toute l'année. Parmi les nouveautés de cet été, la visite en deux temps du quartier des Ormeaux qui commence par une découverte inédite de la chapelle du collège des Ormeaux, puis se prolonge par une balade le long des villas Art nouveau et Art déco de ce quartier construit au début du XX^{e} siècle. Dans l'Appartement témoin, les nouvelles saynètes, proposées par la compagnie du Piano à pouces, ont retracé l'épopée des arts ménagers et l'apprentissage de la modernité dans les foyers des années 1950.

104 880
c'est le nombre record d'entrées enregistré au MuMa pour cette exposition

Exposition *Le grand Nicolas*

À l'occasion du centenaire de la naissance du peintre **Nicolas de Staël** (1914-1955), le MuMa lui consacrait une exposition sur la thématique du paysage **du 7 juin au 9 novembre**. Riche de 83 peintures, de 50 dessins, de quelques estampes, d'une sculpture et d'un manuscrit de l'artiste, l'exposition du MuMa était unique à bien des égards. Elle rassemblait, en effet, de nombreuses œuvres issues de collections privées et de musées américains qui n'ont encore jamais été exposées en Europe. Le choix des paysages dans l'œuvre de Nicolas de Staël est une thématique à ce point inédite que le ministère de la Culture et de la Communication a retenu l'exposition du MuMa comme faisant partie des vingt expos des musées de France à avoir cette année, le label d'intérêt national. Un gage supplémentaire de qualité, s'il en était encore besoin…

Lire à l'air libre
Du 8 juillet au 30 août, la Ville proposait l'opération « Lire à l'air libre » : deux rendez-vous par jour dans deux lieux différents autour du livre et de la lecture.

Promenade littéraire, Le Havre à livre(s) ouvert(s)

Vingt bancs et autant de pauses lecture à savourer dans leur contexte, tel est l'objet de la promenade littéraire mise en place par l'Université et la Ville. Salacrou, Flaubert, Sartre, Céline, Stendhal, Zola, Maupassant, de Beauvoir, Queneau et plus près de nous, Quignard, Duteurtre, Huet ou de Kerangal : tous ces auteurs ont un point commun, celui d'évoquer Le Havre dans l'un ou l'autre de leurs romans. Collectées par Sonia Anton, maître de conférences en littérature française à l'Université, ces « belles feuilles » ont été savamment rassemblées pour former un parcours littéraire de vingt escales à travers la ville. Chaque étape est jalonnée par un banc reconnaissable à ses clautras rappelant l'architecture Perret. Un petit pupitre central présente l'extrait de l'œuvre correspondant au paysage alentour. De la Villa Maritime décrite par Armand Salacrou au square Saint-Roch cher à Jean-Paul Sartre, du quartier Notre-Dame vu par Simone de Beauvoir au bassin du commerce cité par Georges Limbour, ou de la gare évoquée par Émile Zola aux docks mis en scène par Philippe Huet, la balade vous promène d'ouest en est durant 2 h 30.

Cités provisoires

Au lendemain des bombardements des 5 et 6 septembre 1944, la reconstruction du Havre devient une priorité nationale. Pour autant, il faut reloger 35 000 sans-abris dans des logements réquisitionnés d'urgence puis dans des cités provisoires avant de les reloger dans un immeuble reconstruit. Présentée à la **Maison du patrimoine**, l'exposition proposée du 28 juin au 2 novembre retraçait, à l'aide d'objets du quotidien, de meubles, de documents administratifs ou intimes, de films, les rythmes journaliers des sinistrés avec, en filigrane, la renaissance de la ville.

Z'Estivales

Artistes locaux, nationaux et internationaux se sont succédé pendant tout l'été pour animer la plage et de nombreux autres sites havrais : **60 compagnies et plus de 140 représentations** ! **Pour sa 13e édition, les Z'Estivales se sont mis en quatre :** du 4 juillet au 3 août, les arts de la rue ont investi la ville. Théâtre, cirque, cabaret, marionnettes, one man show, musique, arts forains… des pépites découvertes dans les festivals tels ceux de Namur, d'Angers, de Chalons ou encore Sotteville-lès-Rouen. Outre la plage, lieu de détente et de loisirs par excellence, quinze autres sites ont accueilli un petit bout de festival. Le Bastringue, les jardins de Caucriauville ou encore le conservatoire ont rejoint le cortège des habitués tels que le Magic Mirrors, le théâtre des Bains Douches, le square Saint-Roch ou encore les Docks Vauban.

Le Havre couleur café, coton, chocolat

Sainte Trinité du négoce au Havre durant plus de 300 ans, le café, le coton et le chocolat ont fait la fortune de la ville. Les Musées historiques leur consacrent une exposition richement documentée, du 22 novembre 2014 au 8 novembre 2015.

Les bibliothèques font leur braderie

Les 3 et 4 octobre, les bibliothèques Armand Salacrou et Léopold Sédar Senghor se sont mobilisées pour proposer au public des livres, BD, CD et autres partitions à des prix attrayants (un ou deux euros par document).

Prix Océanes 2014

Le lauréat 2014 du Prix Océanes, organisé par la librairie La Galerne en partenariat avec la Ville, est **Didier Van Cauwelaert** pour *La femme de nos vies.*

Journées du patrimoine : Entre culture et nature

Les 20 et 21 septembre, les traditionnelles Journées européennes du patrimoine ont bien évidemment fait halte au Havre. Ces deux jours ont été l'occasion de découvrir notre « **Patrimoine culturel et naturel** » (thème de cette 31e édition), à travers des visites gratuites, des ateliers, des séances théâtralisées, etc. Pas moins de **80 sites** étaient **ouverts au public**. Parmi les nouveautés : un entrepôt privé du quartier de l'Eure, qui abrite des fresques réalisées par des soldats américains pendant la Seconde Guerre mondiale, le Carmel du Havre, le Palais de justice ou encore le bâtiment de Sciences Po/ Insa.

Que la musique soit !

Pour sa 33e édition, la Fête de la musique a animé les rues, places, bars et restaurants de la ville le 21 juin. Pas moins de 25 points de rendez-vous ont été disposés dans les rues de la ville : champ de Foire, place Perret, esplanade de la plage, Tetris, église Saint-Michel, square Saint-Roch, gare SNCF, etc.

Le port du Havre en 1944

Dans le cadre des commémorations du 70e anniversaire des bombardements et de la libération du Havre, le parvis de l'Espace André Graillot accueillait l'exposition (réalisée en partenariat avec la Ville, le Grand port maritime et les associations maritimes) en plein air *Le port du Havre en 1944*, du 23 octobre au 20 février.

La Ville lauréate

Le 14 octobre, la Ville du Havre s'est vue remettre **le Ruban du Patrimoine 2014, pour la qualité de la restauration de la façade de la piscine du cours de la République**. Construite en 1941 puis masquée sous un habillage de lames en aluminium, elle a été restaurée à l'identique. Grâce au soutien de nombreux mécènes, la façade arbore à nouveau deux statues d'Alphonse Saladin, représentant une baigneuse et un baigneur.
Ce concours, qui distingue les communes ayant réalisé des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti, est organisé en partenariat par la Fédération française du bâtiment, l'association des maires de France, la Fondation du patrimoine et la Caisse d'Épargne.

Équipement sportif incontournable de la ville, **la patinoire** attire les patineurs de toute l'agglomération de début septembre à fin mai.

40 c'est l'âge de la patinoire, ouverte au public le 2 novembre 1974.

72 800 c'est le nombre de **litres d'eau** pour fabriquer la glace.

92 364 c'est le nombre de **patineurs** accueillis en 2013.

44, 6 % des utilisateurs sont **licenciés** dans un des 4 clubs fréquentant l'équipement.

1 000 !

C'est le nombre de participants à la **première Ronde rollers** qui a eu lieu le 9 mai (environ 750 en roller et 250 à vélo).

Découvrez le sport

Pendant les petites vacances scolaires, la Ville du Havre propose **une vingtaine d'activités sportives et gratuites destinées aux 6-18 ans.**

À vos patins !

Le 3 septembre 2014, la patinoire a rouvert ses portes : ouverte à partir du mercredi hors des vacances scolaires et tous les jours durant les vacances, la patinoire propose également quelques belles soirées « Brisez la glace ».

Planche contact

« **Sport en famille** » se jette à l'eau dans le bassin du commerce pour proposer des séances gratuites d'initiation au **Stand up paddle**.

Deux flottes en une

Pour leur cinquième édition les 29 et 30 mars, **les Voiles Étudiantes du Havre** ont innové en introduisant une nouvelle course dans la course, en J80. Issus des grandes écoles (HEC, Polytechnique, Centrale, Sciences Po, Ponts et Chaussées, Arts & Métiers…) et des universités françaises, les équipages étaient nombreux pour cette édition un peu spéciale. En effet, les écoles inscrites avaient l'obligation d'engager deux équipages dans l'épreuve.

Mise à l'eau

Les activités **Aqua Gym et Aqua bike** ont retrouvé le chemin des bassins dès le 8 septembre.

Entrez dans la ronde

Les **Rondes roller** ont une nouvelle fois retrouvé le bitume havrais pour une saison 2014 constituée de neuf rendez-vous.

Normandy Sailing Week : Made in « Normandy »

Pour sa 9e édition, du 9 au 15 juin, la Normandy Sailing Week a mis les petits bateaux dans les grands. Des 7.5 aux 45 pieds, ils étaient **plus d'une centaine à mettre le cap au Havre**. Rendez-vous incontournable de la saison pour quelque **700 marins amateurs et professionnels**, la Normandy Sailing Week a de quoi pavoiser. Elle s'est imposée comme l'un des cinq plus grands rendez-vous nautiques de l'année, entrant dans le cercle très fermé des régates dépassant les cent bateaux. Organisée en partenariat avec la Ligue de voile de Haute-Normandie et les clubs locaux (CNPV, SNPH, SRH), la « Normandy » offre la particularité de n'être jamais la même au fil des éditions. Cette année, une nouvelle série a fait son apparition sur la ligne de départ : le J70. Petit frère du J80, ce sportboat, dont le président de classe n'est autre que le Havrais du SNPH Ludovic Sénéchal, connaît un gros succès aux États-Unis et en Europe.

1 150 anneaux
au port principal
200 anneaux
à Port Vauban
2 aires de stockage
de 145 places
1 aire de carénage
ouverte depuis
juillet 2014

Coques en stock

Le Plan Nautique garde le cap. Après la création de Port Vauban et de ses **200 anneaux supplémentaires**, le port de plaisance se dote d'une **zone technique flamblant neuve**. Implantée entre le quai de l'Escaut et le quai du Brésil, cette dernière réunit en un seul lieu, une darse de manutention équipée de deux engins de levage, une zone de carénage et deux zones d'hivernage. Son accès et ses services sont gratuits pour tous les plaisanciers disposant d'un anneau dans l'un des deux ports de plaisance du Havre.

Point plage !

Outre la location de matériel nautique ou la réservation de balades en mer sur le Fillao, le Point Plage organise tous les matins en période estivale un réveil musculaire de 10 h à 11 h et des tournois de volley et diverses animations sur les espaces Sport-Plage tous les après-midi. Sans oublier les locations de Funboat « catamaran », Stand up paddle, Canoë simple, double et triple, Paddleboard, Skimboard.

Sauveteur aquatique

Le 15 septembre, la Ville du Havre proposait, en partenariat avec la Mission locale, une réunion d'information sur la préparation du **Brevet National de Sécurité et de Sauvetage aquatique** (BNSSA) à la Maison municipale du Bois au coq. Elle était suivie d'épreuves aquatiques à la piscine de la Mare Rouge.

Week-end de la Glisse

Le Week-end de la glisse s'est invité à la plage, du 27 au 29 juin : soutenu par le Festival international des Sports extrêmes (FISE), le **Week-end de la glisse invite les pros français de skate, de roller et de BMX** à se mesurer dans le contest de leur discipline Parallèlement, la compétition s'ouvre aux amateurs. Cette année, l'étape havraise s'est enrichie d'une nouvelle catégorie, la trottinette.

Voir Le Havre… du haut de sa selle

Le Vélotour proposait, le 21 septembre, une visite originale de la ville en pénétrant au cœur même de certains bâtiments. Plus qu'une simple visite (entre 10 et 15 km) insolite à vélo au cœur de sites rarement visités à deux roues, Vélotour est également et surtout, **un événement festif populaire** visant à valoriser le patrimoine historique et culturel de la ville tout en respectant l'environnement. Un événement « propre » permettant d'entretenir du lien social et de favoriser l'accès au sport pour tous.

Quatre-mâts

Du 10 au 12 juin, le quai de Marseille accueillait un hôte prestigieux : le navire-école Kruzenshtern. Ce **quatre-mâts barque russe** est le plus grand voilier traditionnel encore en activité, derrière l'illustre Sedov.

Charlie toutes voiles dehors !

Charlie Dalin (voile) a été désigné **sportif de l'année 2014** devant Jacqueline Gandar (athlétisme) et Williams Gomis (kung-fu). Le prix Pascale Marquand, attribué par la presse locale, a honoré Sébastien Lepape (short-track).

De bon conseil

Un renseignement ? Un conseil ? Une simple question ? **La Fabrique du quartier Danton accueille et renseigne les habitants** sur les projets de rénovation du quartier. Elle organise aussi les ateliers de concertation, les réunions de travail avec les riverains et les services municipaux, les ateliers pratiques pour tester les futures installations. Les familles en difficulté peuvent apprendre à réhabiliter elles-mêmes leur logement, grâce au dispositif Casa Bella du CCAS. Les experts de la Ville y tiennent des permanences et distillent des conseils : ravalements, autorisations de travaux, aides à la rénovation, solutions pour réduire sa consommation d'énergie… Un agent de la mission locale y est également présent pour conseiller au mieux les personnes en recherche d'emploi ou de formation.

Le bien-être, c'est aussi la santé et un Point d'Accueil Prévention Santé (PAPS) tient une permanence à la Fabrique. Un médiateur est à l'écoute du public pour l'informer et l'aider en cas de problème : couverture sociale, aide à l'ouverture des droits, rendez-vous médicaux… Mais La Fabrique propose également d'autres services, notamment un accompagnement parental avec le groupe d'échanges Carrefour des parents.

Sanvic : changer de place !

L'aménagement de la place Vavasseur a fait l'objet d'une concertation durant quelques mois. Plusieurs réunions publiques ont permis aux habitants de préciser leurs souhaits : conserver un parking et des espaces pour les marchés et les événements, aménager des espaces verts et des aires de jeux. L'enjeu principal du réaménagement est la sécurité des enfants face à la circulation des voitures autour de la place. Les services municipaux ont tenu compte de ces souhaits pour élaborer différentes propositions. Parmi celles-ci, les Sanvicais ont retenu deux esquisses.

La première esquisse repose sur une configuration proche de l'actuelle place, la rue Paul Langevin étant un peu plus éloignée de l'école pour la sécurité des enfants. Autour d'un parvis central sont implantés un espace paysagé et des aires de jeux pour les enfants devant l'école ; un parking est créé devant le gymnase. Dans la seconde esquisse, la place s'arrondit. Les espaces paysagés et les aires de jeux entourent le parvis. Le parking est desservi par une voie centrale, la rue G. Maguin venant longer la place et la dissocier des maisons. Dans les deux cas, des jeux pour les adolescents sont prévus côté sud du gymnase.

Dumont d'Urville : une identité affirmée

Le 11 décembre, **l'esquisse du projet urbain** qui sera mis en œuvre sur le secteur Dumont d'Urville (délimité par le quai de Saône et les rues Dumont d'Urville, Général Chanzy, Chargeurs réunis) était présentée aux habitants, après neuf mois de concertation. Le scénario choisi, élaboré avec et pour les habitants présents et futurs, permet d'améliorer la qualité de vie des usagers du secteur, d'affirmer l'identité industrialo-portuaire du quartier et de créer une meilleure continuité avec les quartiers voisins.

Aussi, des espaces publics avec voies de circulation douce, places et placettes seront créés, notamment en face du lycée Saint-Vincent de Paul et de la résidence pour personnes âgées (en construction) rue Dumont d'Urville. Véritable étendard visible depuis la rue Marceau, un bâtiment d'environ 12 étages sera construit au niveau du giratoire du boulevard Mouchez. Quant à la rue des Chargeurs réunis, elle se verra légèrement réduite dans sa largeur, pour en faire une voie plus urbaine, et bordée d'un front bâti. Légèrement réduite côté sud, la Plaine de jeu sera réaménagée.

La parole aux habitants

Les conseils du quartier sont, pour les Havrais, **une occasion idéale de dialoguer avec le maire**, les adjoints de territoire et les élus. Amélioration du cadre de vie, projets d'aménagement, grands enjeux à l'échelle du quartier… chacun a la possibilité de s'informer, donner son avis, proposer des initiatives, poser des questions. **De septembre à décembre** un conseil de quartier était organisé **dans chacun des 19 quartiers de la ville.** Réorganisés afin de répondre au mieux aux préoccupations des habitants, ils permettent à chacun de s'exprimer : accueillis par leurs conseillers municipaux et leurs adjoints territoriaux, les habitants présents assisteront ensuite à une présentation imagée des sujets d'actualité concernant leur quartier, avant de prendre la parole librement. Ces réunions publiques, véritable relais entre la municipalité et la population, permettent d'ouvrir un dialogue constructif pour résoudre les questions de proximité et du quotidien.

Soutenir ceux qui aident

Tous les 3e mardis du mois, le **Cercle des aidants** se réunit au MuMa, dans un cadre agréable, calme et chaleureux. Ce groupe de parole, encadré par une psycho-praticienne et un coordinateur social, permet aux participants d'échanger avec d'autres personnes vivant des situations similaires (proche en perte d'autonomie ou en situation de handicap) et de trouver des réponses face aux difficultés rencontrées quotidiennement. Il permet de prendre du recul et de partager un moment privilégié en s'exprimant et en écoutant les autres.

Priorité aux seniors

Le 3 février, à l'occasion du conseil municipal, la Ville du Havre cédait gratuitement, au centre gériatrique Desaint-Jean, un terrain situé rue Louis Blériot afin d'y construire un nouvel EHPAD (Établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes) de 152 lits. Cette cession fait suite à l'accord cadre signé l'été 2013 entre la Ville, le Conseil général, l'Agence régionale de santé, le Groupe hospitalier du Havre et le Centre gériatrique Desaint-Jean, qui vise à améliorer les conditions d'accueil et de soins des seniors dépendants.

Soutien aux associations

Forte des succès rencontrés lors des **Cafés des assos et des Rencontres bénévoles**, la Ville poursuit la formation des dirigeants associatifs, bénévoles ou non. Au cours des six formations proposées tout au long de l'année, des professionnels apportent leur expertise autour des thématiques soulevées par les associations.

Don de sang - La Ville honorée

La Ville du Havre, l'établissement français du sang (EFS) et l'association pour le Don de sang bénévole du Havre ont signé le 5 mai dernier **une convention de partenariat destinée à promouvoir le don du sang sur l'ensemble du territoire.** Un geste fort qui marque une réelle volonté des partenaires d'encourager les collectes, notamment dans les locaux de l'Hôtel de Ville et d'informer les Havrais de la présence d'un site EFS « nouvelle génération » au cœur des rues piétonnes. Un site convivial qui accueille, toute l'année, les donneurs dans des locaux spacieux et confortables.
La Havre devient ainsi la première ville labellisée « commune partenaire du don de sang » en Haute-Normandie.

Portage de repas

Le CCAS du Havre met à disposition des personnes à la retraite ou souffrant d'un handicap, via la société Quintessence, un service de portage de repas à domicile qui peut répondre à leur besoin. Les usagers peuvent choisir le rythme du service à leur convenance, à partir d'un repas par semaine, jusqu'à la totalité de leurs repas. Les tarifs sont adaptés selon leurs ressources, la livraison est gratuite.

Livraison à domicile

Créé en janvier 2013, le **dispositif Domicilivres** compte début 2014 une centaine de bénéficiaires. Ce **service gratuit de portage de livres**, de CD, de DVD, et autres ouvrages audio à domicile s'adresse aux personnes âgées et/ou handicapées qui peinent à se déplacer. Un bon moyen de rompre l'isolement.

4 008
c'est le nombre de seniors qui ont participé aux Journées du maire.

Les Journées du maire

Le CCAS organisait du 29 septembre au 14 octobre les Journées du maire. Exclusivement réservé aux résidents havrais de plus de 70 ans, ce repas permet aux seniors de passer un moment convivial au Magic Mirrors autour d'une bonne table et d'un orchestre de qualité.

Le réseau Sentinelle veille

Après le quartier du Perrey, c'est au tour de Tourneville de bénéficier du réseau Sentinelle, qui vise à repérer les personnes âgées isolées et/ou fragilisées. Ce dispositif du CCAS s'appuie sur un ensemble d'acteurs volontaires du quartier (professionnels de santé, associations, commerçants…), chargés de faire le relais entre les personnes qu'ils repèrent et l'animateur du réseau. Ce dernier interviendra, si besoin, au domicile de la personne concernée, afin d'identifier ses besoins et y apporter des réponses.

Colis de Noël

Les colis de Noël ont été remis courant décembre à leurs bénéficiaires. Les conditions d'attribution sont les suivantes : résider au Havre, être né avant le 1er janvier 1945, n'exercer aucune profession et ne pas payer d'impôt.

Handicap - Venez jouer avec nous !

Le Forum associatif et ludique du handicap s'est tenu à l'Hôtel de Ville du 14 au 18 avril. Parcours sensoriel dans le noir, démonstrations de chiens-guides, de tennis de table, initiation au handikaraté… Il permet de sensibiliser les jeunes au monde du handicap. Plus de trente associations dans la ville ont répondu à l'invitation de la Mission Handicap pour informer le public sur leurs activités et proposer des animations accessibles à tous. Chacun a ainsi pu participer à des ateliers ludiques, artistiques, culturels, sportifs ou citoyens.

Des équipements adaptés à tous

Pour que tous les Havrais puissent profiter de l'été à la plage, la Ville du Havre met, gratuitement, à la disposition des personnes handicapées divers équipements adaptés : tiralo, vélo-fauteuil, hippocampe, audio-plage.

La Ville à votre écoute

Afin de mieux répondre aux attentes des personnes en situation de handicap et de leur famille, la Ville et les associations spécialisées ont organisé, les 7, 10 et 24 octobre, trois cycles de conférences permettant de mieux appréhender certaines situations.

Forum emploi handicap

Mercredi 19 novembre, la Ville du Havre organisait le Forum emploi handicap : une journée afin de **« Mieux se connaître pour travailler ensemble ».**

15 000
logements gérés aujourd'hui par Alcéane pour plus de **32500** locataires

100 ans !

Alcéane souffle ses cent bougies le 4 décembre : créé le 4 décembre 1914 à l'initiative de Jules Siegfried, l'Office public de l'habitat de la Ville du Havre fut l'un des premiers en France. En 1871, déjà, naissait une cité ouvrière modèle, la Cité Havraise, dont subsistent encore les 70 maisons d'origine, dans la rue du même nom. L'amélioration du cadre de vie, la maîtrise de l'énergie ou encore le respect de l'environnement sont au cœur des préoccupations du premier bailleur social de l'agglomération havraise.

Centres sociaux

Les cinq centres sociaux de la Ville du Havre sont des structures d'animation sociale (agréées par la CAF) au service des habitants. Présents au Bois de Bléville, à Caucriauville, à la Mare Rouge, à Tourneville et à Bléville, ils ont un signe particulier : il s'agit de la **seule structure municipale à compter des bénévoles**. Impliquer les habitants, voilà un bon moyen de répondre au mieux aux attentes et aux souhaits des familles du quartier.

De la distribution alimentaire à l'aide aux devoirs en passant par les activités de loisirs (sorties, patchwork…), les agents de la Ville et les bénévoles proposent une palette d'activités à destination des habitants, dans toute leur diversité. Si besoin, les centres sociaux peuvent les orienter vers des services de la Ville (le service jeunesse ou le BIJ pour les jeunes, la réussite éducative à destination des enfants en difficultés scolaires, le CCAS pour les seniors, etc.) ou dispositifs du quartier (associations, CAF, etc.). L'accompagnement ne s'arrête pas là puisque certains services comme les haltes d'enfants ou les crèches sont intégrés dans ces centres sociaux.

Structures de proximité et de solidarité, ils comptent 152 bénévoles, qui ont à cœur d'apporter des réponses adaptées aux familles, quelle que soit leur situation.

Semaine Bleue : À tout âge, créatif et citoyen

Programmée du 20 au 25 octobre, la Semaine Bleue 2014, est un temps de sensibilisation axé sur les rapports entre les générations et les diverses facettes du vieillissement à travers plusieurs manifestations. Dans ce cadre, la Ville du Havre a invité les retraités et personnes âgées à participer à des moments d'échanges et de rencontres privilégiés : ateliers, séances de cinéma, bal, défilé de mode senior, spectacle de magie, etc.

Ville amie des aînés

La Ville du Havre a rejoint les 210 « Villes amies des aînés », membres du réseau mondial initié par l'Organisation mondiale de la Santé, et a intégré sa déclinaison francophone. Par cette adhésion, elle confirme son investissement auprès des personnes âgées autour de trois axes forts : aider les personnes âgées à bien vieillir chez elles, accompagner les plus fragiles et rendre le senior acteur de son vieillissement.

La municipalité (AU 31 DÉCEMBRE 2014)

Le Maire et ses adjoints

Edouard PHILIPPE
Maire du Havre

1er ADJOINT
Luc LEMONNIER
Urbanisme

2e ADJOINT
Agnès CANAYER
Affaires sociales

3e ADJOINT
Agnès FIRMIN-LE BODO
Qualité de vie, Prévention, Sécurité

4e ADJOINT
André GACOUGNOLLE
Finances

5e ADJOINT
Yves HUCHET
Voirie

6e ADJOINT
Florence THIBAUDEAU-RAINOT
Éducation

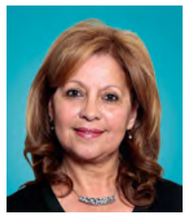

7e ADJOINT
Ourdia CHATI
Personnes âgées

8e ADJOINT
Sébastien TASSERIE
Sport, Jeunesse

9e ADJOINT
Marc MIGRAINE
Environnement, Nouvelles technologies

10e ADJOINT
Sandrine DUNOYER
Culture

11e ADJOINT
Laurence BESANCENOT
Commerce

12e ADJOINT
Patrick TEISSÈRE
Ressources humaines

13e ADJOINT
Christian DUVAL
Dollemard, Bléville, Grand Hameau, Mont-Gaillard, Mare Rouge, Bois de Bléville

14e ADJOINT
Laëtitia DE SAINT-NICOLAS
Danton, Rond-Point, Tourneville, Haut-Graville, Mare au Clerc, Acacias, Sainte-Marie, Saint-Léon, Observatoire, Massillon

15e ADJOINT
Marie-Laure DRONE
Sanvic, Saint-Vincent, Thiers-Gobelins, Perrey-Perret, Notre-Dame, Saint-François

16e ADJOINT
Régis DEBONS
Eure-Brindeau, Vallée-Béreult, Champs-Barets, Les Neiges

17e ADJOINT
Louisa COUPPEY
Sainte-Cécile, Aplemont, Rouelles, Caucriauville, Graville-Soquence

Les conseillers municipaux délégués

Karim BENAOUDA
Bruno BEQUET
Malika CHERRIERE
Virginie CHEVRIER
Natacha CHICOT
Romain COSTA-DROLON
Brigitte DECHAMPS
Emmanuel DIARD
Véronique DUBOIS
Valérie EGLOFF
Solange GAMBART
Jean-Baptiste GASTINNE
Linda MAHDJOUB
Michel MAILLARD
Stéphanie MINEZ
Carlos MORAIS
Bineta NIANG
Joséphа RETOUT
Florent SAINT-MARTIN
Jean-Luc SALADIN
Maxime SELMAN
Geneviève SERRANO
Seydou TRAORE
Salim TURAN
Alix VAILLANT
Sandrine VAUTIER
Richard YVRANDE

Les conseillers municipaux

Christian BOUCHARD
Colette CREY
Muriel DE VRIESE
Gérald MANIABLE
Jean-Louis JEGADEN
Valérie AUZOU
Guéda GADIO
Nathalie NAIL
Damien LENOIR
Christine DUBOIS
Philippe FOUCHE-SAILLENFEST
Alexis DECK
Oumou NIANG
Marjorie VALENTIN

L'organigramme des servives municipaux

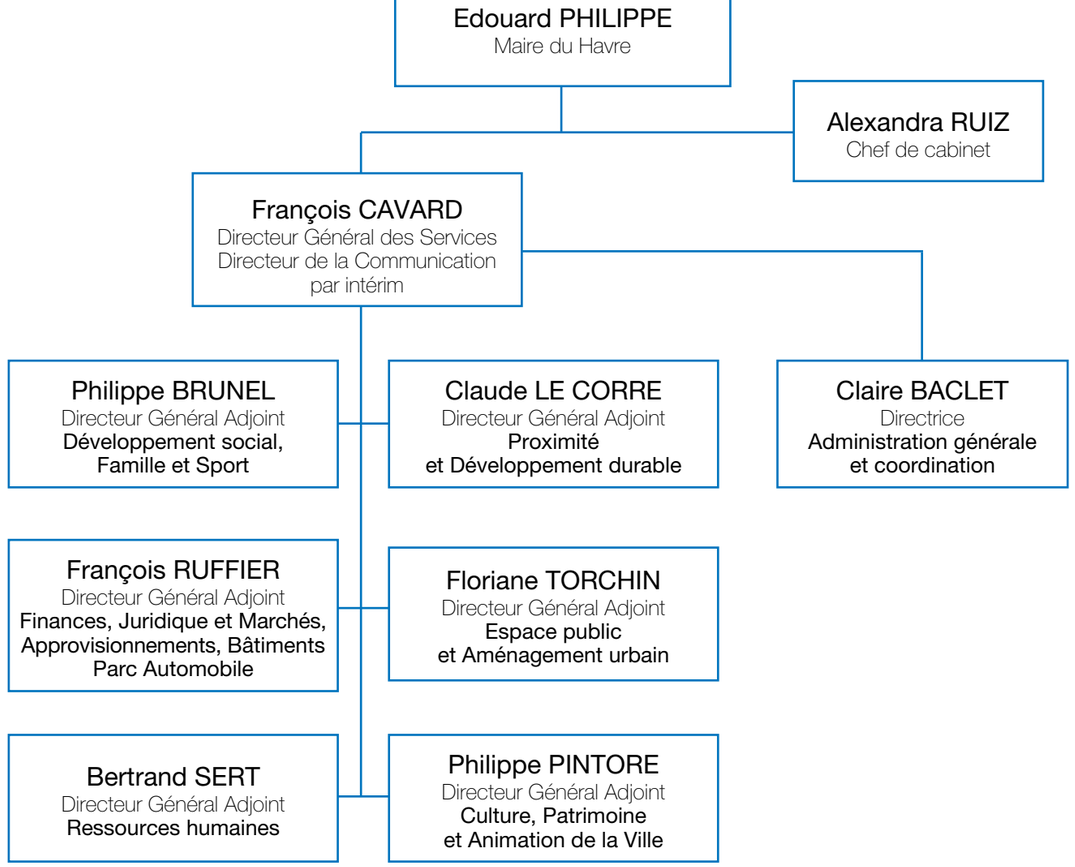

Une année de gestion financière

L'exercice 2014 est maintenant clôturé.
Comme le montre ce rapport annuel, il parachève la mandature précédente, et l'on y voit à l'évidence tout le sérieux avec lequel la Municipalité a tenu ses engagements.
Les taux communaux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation sont demeurés inchangés depuis 2009, avec le maintien des mêmes abattements pour charges de famille en faveur des Havrais, et ce dans un contexte de rigueur où le contribuable a été largement sollicité tant par l'Etat que par telle ou telle collectivité territoriale.
Malgré cela, l'ampleur des investissements réalisés a été considérable, et ce sont en moyenne près de 70 M€ qui ont été annuellement consacrés à l'effort de transformation et de modernisation de la Ville : l'accompagnement du projet du tramway, la requalification de plusieurs quartiers du Havre, la rénovation de l'entrée de ville, le réaménagement de l'Espace Niemeyer, la restructuration du Volcan et en particulier de sa grande salle de spectacle, maintenant scène nationale, ainsi que l'implantation d'une nouvelle bibliothèque, sont connus de tous.
Il s'y ajoute les investissements réalisés dans les équipements scolaires, dans les installations sportives, dans les structures de proximité pour la modernisation des services aux usagers. Que de chantiers ! Il reste à faire, mais beaucoup a été fait, et il faut continuer.
Cette ambition de la Municipalité d'œuvrer en faveur des intérêts de notre ville n'a pas manqué de favoriser l'activité économique locale, tout en préservant notre objectif, jamais quitté des yeux, de gérer les finances municipales avec rigueur, de maîtriser les dépenses de fonctionnement, pour préserver l'avenir.
Précisons pour terminer que ce résultat qui permet de regarder l'avenir avec confiance n'a été possible que grâce au sérieux et à la compétence de nos services financiers. Il y a lieu ici de les remercier pour ce qu'ils ont fait, et ne manqueront pas de faire encore dans les années à venir.

Continuons sur cette voie.

André Gacougnolle
Adjoint au Maire, chargé des Finances

Afin de maintenir l'autofinancement nécessaire à la réalisation de ses investissements, la Ville du Havre s'est fixée pour objectif, sur la durée du mandat, de maitriser l'évolution de ses dépenses de fonctionnement au même niveau que l'évolution de ses recettes de fonctionnement.

Malgré les premières baisses de dotations de l'Etat et un faible dynamisme global des recettes, les efforts d'économies et de gestion, notamment la maîtrise de l'évolution de la masse salariale, ont permis d'atteindre cet objectif avec, entre 2009 et 2014, une évolution moyenne des recettes de fonctionnement et des dépenses de fonctionnement de 0,5% par an.

Sur cette même période, le niveau des investissements a été très élevé à près de 419 millions d'euros (tous budgets).

LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES

AU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL (en millions d'euros)

(**MOUVEMENTS RÉELS** (Dépenses réelles / Recettes réelles) **ET MOUVEMENTS D'ORDRE** (Dépenses d'ordre / Recettes d'ordre) : Les mouvements budgétaires, tant en dépenses qu'en recettes, se composent de mouvements réels et de mouvements d'ordre. Les mouvements réels, en dépenses ou en recettes, correspondent à des décaissements ou à des encaissements. A l'inverse, les mouvements d'ordre, en dépenses ou en recettes, correspondent à des opérations comptables internes, ne donnant pas lieu à des flux et n'influençant pas l'autofinancement et le niveau du fonds de roulement.

(**SECTION D'INVESTISSEMENT (Dépenses)** : Total des émissions de mandats pour la réalisation de travaux, l'acquisition de matériel, outillage mobilier et le remboursement des emprunts (en mouvements réels).

(**SECTION D'INVESTISSEMENT (Recettes)** : Total des émissions de titres de recettes correspondant aux emprunts réalisés, au fonds de compensation de la T.V.A., aux subventions reçues et à diverses recettes, telles que le produit des amendes de police, et la taxe d'aménagement (en mouvements réels).

(**SECTION DE FONCTIONNEMENT (Dépenses)** : Total des mandats émis au titre des charges de personnel, des fournitures et prestations diverses, des dépenses d'entretien courant, des frais financiers, des subventions, contingents et autres participations contractuelles versées à des tiers (en mouvements réels).

(**SECTION DE FONCTIONNEMENT (Recettes)** : Total des émissions de titres de recettes correspondant aux dotations de l'Etat, aux recettes fiscales et non fiscales et au produit des impôts locaux perçu (en mouvements réels).

(**FONDS DE ROULEMENT** : Il se définit comme l'excédent global de clôture des sections de fonctionnement et d'Investissement.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
• **Fonctionnement (mouvements réels)**						
Recettes de fonctionnement	**270,1**	**269,2**	**271,2**	**272,8**	**276,8**	**273,3**
Dépenses de fonctionnement	**238,9**	**235,1**	**237,3**	**241,9**	**245,9**	**243,2**
- dont intérêts de la dette	8,4	6,0	6,5	7,1	7,5	7,8
Dépenses de fonctionnement (hors intérêts de la dette)	230,5	229,1	230,8	234,8	238,4	235,3
Solde des opérations exceptionnelles (1)	5,0	- 0,9	- 0,7	4,2	- 0,01	- 0,2
AUTOFINANCEMENT CONSTATE EN FIN D'EXERCICE (Recettes - Dépenses)	**36,1**	**33,2**	**33,2**	**35,1**	**30,9**	**29,9**
• **Investissement (mouvements réels)**						
Recettes d'investissement	**104,8**	**69,2**	**89,1**	**95,6**	**85,6**	**89,8**
- dont recettes définitives	35,5	20,3	18,3	26,3	25,8	27,4
- dont produit des cessions d'immobilisations	11,6	5,9	15,8	3,3	4,8	1,4
- dont emprunts (y compris les emprunts de refinancement) (2)	53,4	41,2	54,8	65,6	54,3	58,4
- dont autres (opérations pour le compte de tiers, avances…)	4,2	1,7	0,2	0,4	0,7	2,6
Dépenses d'investissement	**132,0**	**102,6**	**126,3**	**132,3**	**126,1**	**119,1**
- dont dépenses d'équipement et subventions d'équipement versées	78,6	51,6	72,2	72,8	63,4	73,5
- dont remboursement des emprunts (remboursements contractuels et anticipés) (2)	51,7	47,2	52,2	50,9	55,9	41,8
- dont autres (opérations pour le compte de tiers, avances…)	1,7	3,8	1,9	8,6	6,8	3,8
• **Masses budgétaires globales** (Fonctionnement + Investissement)						
Recettes	**374,8**	**338,3**	**360,3**	**368,3**	**362,4**	**363,1**
Dépenses	**370,9**	**337,7**	**363,6**	**374,2**	**372,0**	**362,3**
Solde des opérations d'ordre et mixtes	17,0	20,2	20,1	21,0	15,1	5,4
Variation du Fonds de Roulement	8,9	- 0,2	- 4,0	- 1,7	- 9,6	0,6
Fonds de Roulement	21,0	20,8	16,8	15,1	5,5	6,1

(1) Les opérations exceptionnelles correspondent pour l'essentiel en 2014 au solde des constitutions et des reprises de provisions : (+) = recettes ;
(-) = dépenses.

(2) L'utilisation des prêts de type revolving, en complément de la ligne de crédit de trésorerie, fait l'objet d'opérations budgétaires. Ainsi, en 2014, les chiffres indiqués en « emprunts », et en « remboursements » intègrent ces mouvements pour un montant strictement identique en dépense et en recette (13,3 M€). Ces mouvements n'ont aucune incidence sur l'encours de la dette et sur les résultats comptables et budgétaires.

LES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

(en millions d'euros)

ÉVOLUTION DE L'AUTOFINANCEMENT EN FIN D'EXERCICE

(hors opérations exceptionnelles)

L'autofinancement est l'excédent de fonctionnement servant à financer une partie des dépenses d'investissement. Il s'élève, au Compte Administratif 2014 à **30,1 M€** soit **11,0 %** des recettes de fonctionnement.

L'autofinancement moyen sur la période 2009-2014 s'élève à 31,9 M€.

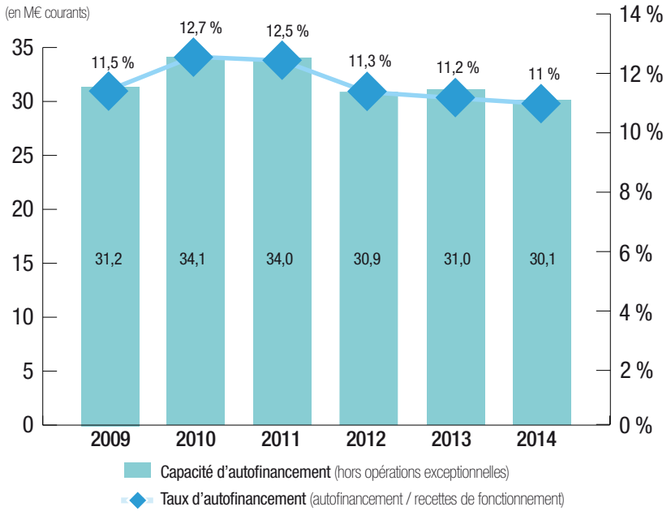

AUTOFINANCEMENT :
Il est obtenu par différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement.

L'ÉVOLUTION COMPARÉE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(hors opérations exceptionnelles)

On observe en 2014, une baisse des recettes de fonctionnement de 1,3 %, et une baisse des dépenses de 1,1 %.

Entre 2009 et 2014 l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement est similaire à hauteur de 0,5 % en moyenne par an.

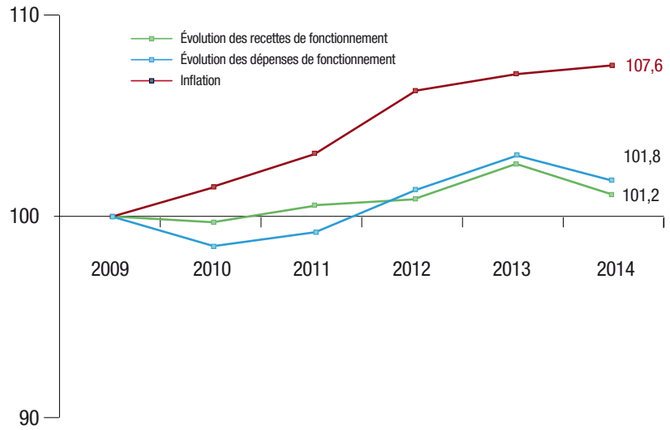

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DE LA VILLE DU HAVRE

(tous budgets)

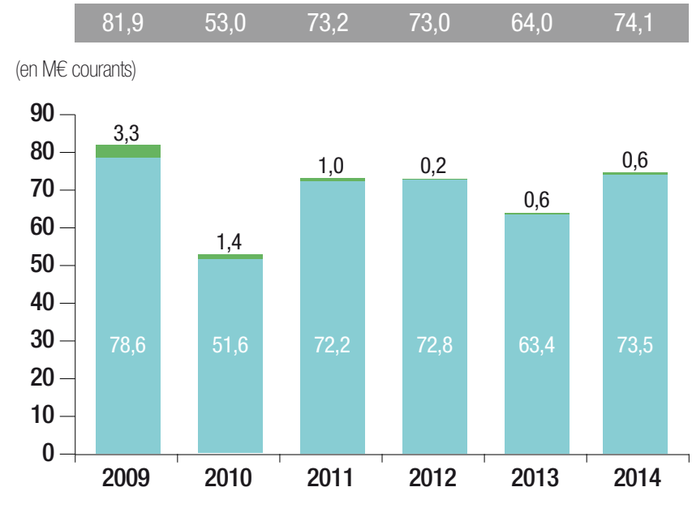

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

(au budget principal)

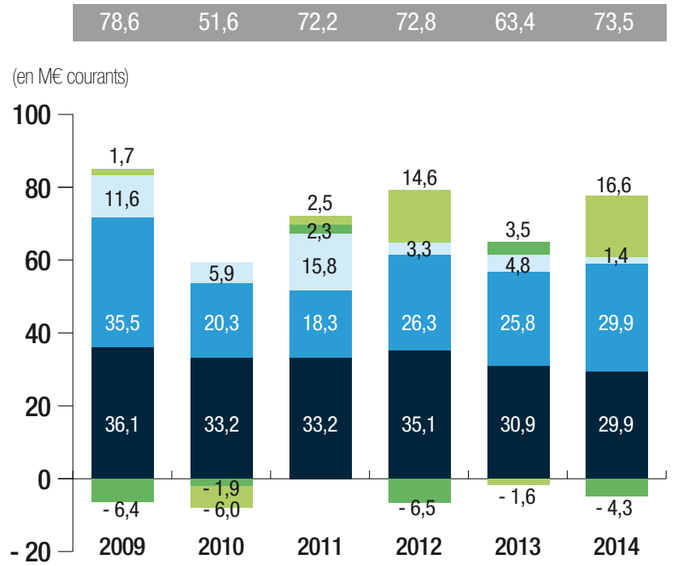

LA STRUCTURE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(en millions d'euros courants)

LES RECETTES

EN M €	2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	Montant		Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Impôts directs locaux	90	33 %	93	35 %	95	35 %	97	36 %	101	37 %	102	37 %
Dotations communautaires (CODAH)	54	20 %	52	19 %	52	19 %	52	19 %	51	18 %	51	19 %
Dotations de l'Etat	79	29 %	78	29 %	76	28 %	75	27 %	74	27 %	71	26 %
Recettes fiscales (hors impôts locaux)	8	3 %	9	3 %	10	4 %	9	3 %	9	3 %	8	3 %
Recettes diverses	39	15 %	37	14 %	38	14 %	40	15 %	42	15 %	41	15 %
TOTAL recettes de fonctionnement	**270**		**269**		**271**		**273**		**277**		**273**	

On observe depuis 2009, une diminution sensible de la part relative des dotations de l'État qui ont diminué de plus de 10 % en valeur absolue.

LES DÉPENSES

EN M €	2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Personnel	133	55 %	134	57 %	133	56 %	138	57 %	140	57 %	141	57 %
Activités des services	54	23 %	52	22 %	54	23 %	54	22 %	55	22 %	52	22 %
Subventions, participations, contingent	44	18 %	43	18 %	44	18 %	41	17 %	42	17 %	40	17 %
Intérêts de la dette	8	4 %	6	3 %	6	3 %	7	3 %	7	3 %	8	3 %
Prélèvements sur recettes (dont FPIC)							2	1 %	2	1 %	2	1 %
TOTAL Dépenses de fonctionnement	**239**		**235**		**237**		**242**		**246**		**243**	

*Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place en 2012

La part relative de chaque catégorie de dépenses est stable.

LA POLITIQUE FISCALE

(en millions d'euros courants)

LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

(adoptés par le Conseil Municipal)

Taxe d'imposition	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taxe d'Habitation	19,84 %	19,84 %	19,84 %	19,84 %	19,84 %	19,84 %
Taxe sur le Foncier Bâti	29,00 %	29,00 %	29,00 %	29,00 %	29,00 %	29,00 %
Taxe sur le Foncier non Bâti	27,50 %	27,50 %	27,50 %	27,50 %	27,50 %	27,50 %

Les taux 2013 des impôts locaux, votés par le Conseil municipal et le Conseil communautaire, ont été reconduits pour l'année 2014.

Les taux de la taxe d'habitation et du foncier non bâti restent au Havre inférieurs aux taux moyens des villes de taille comparable.

Ainsi, Le Havre se situait au **6e rang** (par ordre croissant) sur les 30 villes de 100 000 à 300 000 habitants en ce qui concerne la taxe d'habitation et au **7e rang** pour la taxe sur le foncier non bâti.

Le taux de la taxe sur le foncier bâti est au Havre un peu plus élevé que dans la moyenne des villes de taille comparable : il se situe au **22e rang** (par ordre croissant) des villes de 100 000 à 300 000 habitants.

LES ABATTEMENTS À LA TAXE D'HABITATION

Nature de l'abattement	Taux autorisé par la loi	Taux appliqué au Havre	Taux moyen observé dans les grandes villes*
Abattement général à la base	Facultatif 5 %, 10 % ou 15 %	15 %	10 %
Abattement pour charge de famille	**Obligatoire**		
• Pour chacune des deux premières personnes à charge	10 %, 15 % ou 20 %	20 %	15 %
• Pour chacune des personnes supplémentaires	15 %, 20 % ou 25 %	15 %	20 %

* Moyenne des 31 villes ayant répondu à la consultation de la ville sur les 31 communes de 100 000 à 300 000 habitants.

La pression fiscale s'apprécie, non seulement au regard du niveau des taux d'imposition, mais aussi en termes d'abattements à la taxe d'habitation.

Ainsi, le taux pratiqué au Havre en ce qui concerne l'abattement général à la base est au maximum de ce qu'autorise la loi.

C'est également le cas pour l'abattement pour charge de famille (pour les deux premières personnes à charge). La politique d'abattement est, au Havre, plus généreuse que celle observée dans la majorité des grandes villes et représente une réduction des recettes fiscales pour la Ville de l'ordre de **10 M€** par an.

LE PRODUIT DES IMPÔTS LOCAUX

En M€ courants	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Produit des impôts locaux *(hors rôles supplémentaires)*	90,2	92,1	94,5	97,1	100,5	101,7
Taux d'évolution n/ n-1	+8,9 %	+2,1 %	+2,6 %	+2,8 %	+3,5 %	+1,2 %
Rôles supplémentaires	0,07	0,8	0,1	0,3	0,3	0,2
Montant total	**90,3**	**92,9**	**94,6**	**97,4**	**100,8**	**101,9**
Taux d'évolution n/ n-1	**+ 8,9 %**	**+ 2,9 %**	**+ 1,8 %**	**+ 3,0 %**	**+ 3,5 %**	**+ 1,1 %**

La croissance du produit des impôts locaux perçu a été de **+1,1 %** entre **2013 et 2014.**
Cette croissance repose uniquement sur l'augmentation des bases fiscales, les taux d'imposition municipaux étant restés identiques entre 2013 et 2014.

PART RELATIVE DE CHAQUE IMPÔT DANS LE PRODUIT PERÇU EN 2014

(hors rôles supplémentaires)

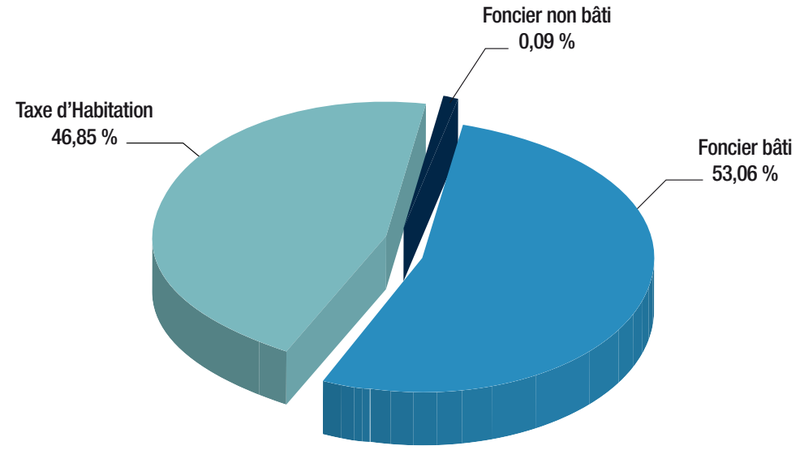

La taxe d'habitation représente **46,85 %** du produit des impôts locaux, contre **54,34 %** dans les villes appartenant à la strate démographique de 100 000 à 300 000 habitants.

Cette différence s'explique notamment par un taux de taxe d'habitation moins élevé au Havre, et des abattements plus généreux.

Au regard de la taxe sur le foncier bâti, la part relative est plus importante au Havre **(53,06 %)** que dans les communes de taille comparable **(45,39 %).**

LA DETTE, LA TRÉSORERIE ET LES EMPRUNTS GARANTIS

ENCOURS DE DETTE :
Il s'agit du stock des emprunts contractés par la Ville et restant à rembourser aux prêteurs.

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE EN 2014
(tous budgets)

	Encours de la dette au 31/12/2013	Remboursements contractuels	Emprunts souscrits en 2014	Encours de la dette au 31/12/2014
Budget Principal	246,0 M€	- 27,4 M€	+ 45,1 M€	263,7 M€
	+ 17,7 M€ soit 7,2 %			
Budgets annexes	24,4 M€	- 3,2 M€	+ 1,2 M€	22,4 M€
	- 2 M€ soit - 8,2 %			
Budget consolidé	270,4 M€	- 30,6 M€	+ 46,3 M€	286,1 M€
	+ 15,7 M€ soit + 5,8 %			

L'ÉVOLUTION COMPARÉE DE L'ENCOURS DE LA DETTE ET DE L'INFLATION (en euros courants)

L'encours global de la dette de la Ville du Havre s'élève à 286,1 M€ au 31 décembre 2014. Cet encours a enregistré **une hausse de 5,8 % entre 2013 et 2014** en raison de l'achèvement des projets d'investissement du précédent mandat.

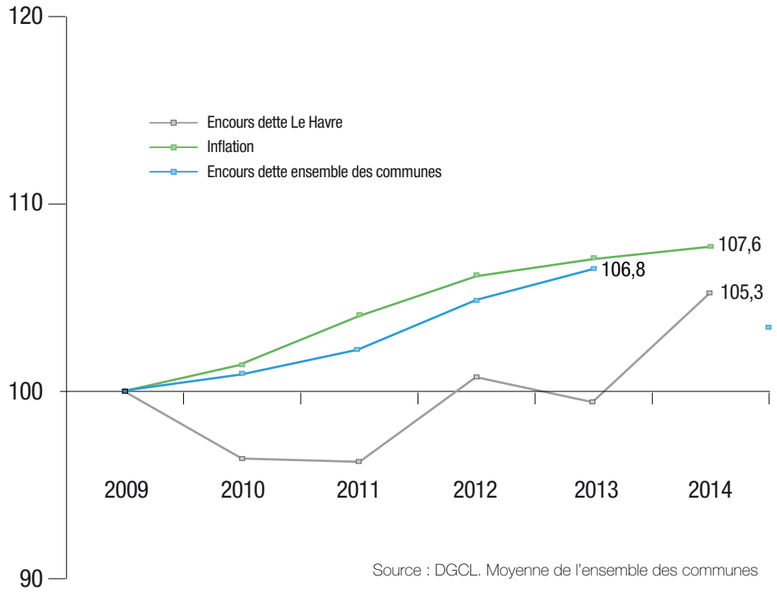

Source : DGCL. Moyenne de l'ensemble des communes

L'ENCOURS DE LA DETTE DE LA VILLE DU HAVRE
(en euros courants)

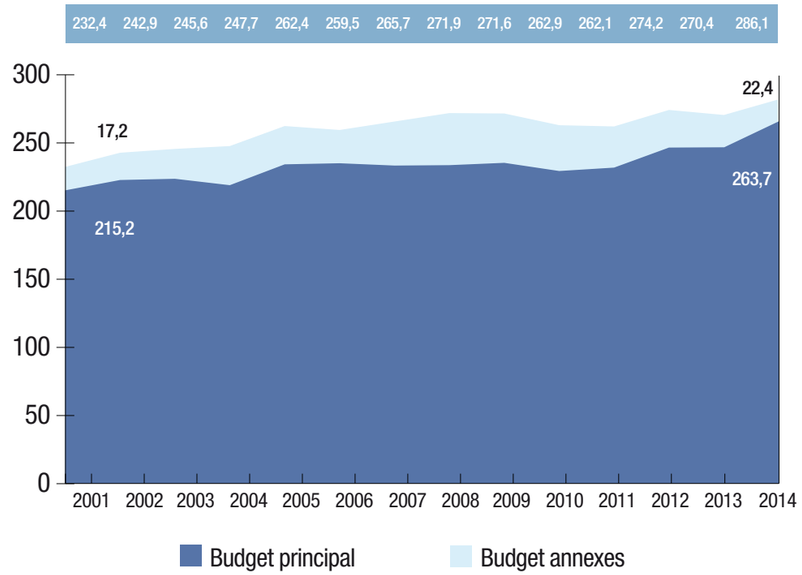

LE PORTEFEUILLE D'EMPRUNTS DE LA VILLE DU HAVRE
(au 31/12/2014)

Les cinq principaux établissements prêteurs se partagent **81 %** de l'encours total de la dette, ainsi réparti : **Dexia/SFIL (19 %), Crédit Agricole (18 %), Caisse d'Epargne (17 %), Caisse des Dépôts et Consignations (17 %) et Société Générale (10 %).**

La répartition de l'encours de dette par prêteurs :

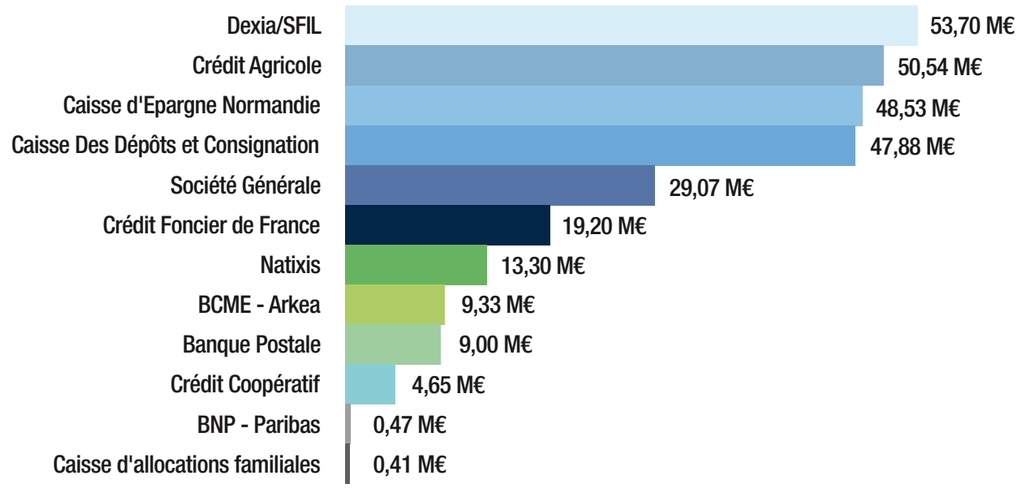
Dexia/SFIL 53,70 M€
Crédit Agricole 50,54 M€
Caisse d'Epargne Normandie 48,53 M€
Caisse Des Dépôts et Consignation 47,88 M€
Société Générale 29,07 M€
Crédit Foncier de France 19,20 M€
Natixis 13,30 M€
BCME - Arkea 9,33 M€
Banque Postale 9,00 M€
Crédit Coopératif 4,65 M€
BNP - Paribas 0,47 M€
Caisse d'allocations familiales 0,41 M€

LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE PAR TYPE DE TAUX

Les prêts à taux fixe représentent près de 56,4 % de l'encours total de la Ville.

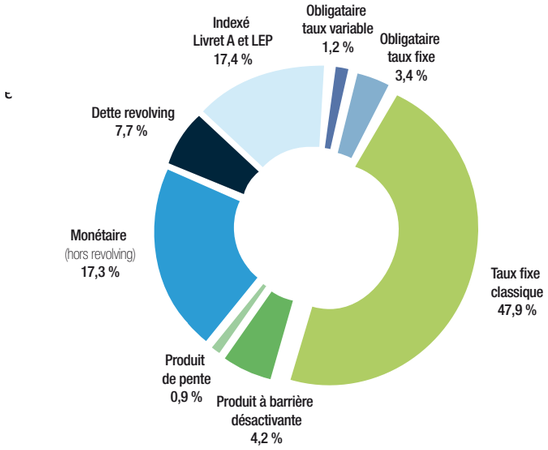

RÉPARTITION DU RISQUE DE L'ENCOURS DE DETTE DE LA VILLE DU HAVRE

(au 31 décembre 2014)

CHARTE GISSLER :
Cette charte de bonne conduite dite charte « Gissler » a été signée le 7 décembre 2009, en présence des ministres de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Économie et des Finances par les principaux banquiers et les principales associations d'élus. Cette charte a été préparée par l'inspecteur général des Finances, Eric Gissler, en concertation avec toutes les parties. Ce document vise à réduire l'exposition des collectivités locales aux produits structurés dits « toxiques ».

Matrice de la charte Gissler			
	Indices sous-jacents		**Structures**
1	Indices zone euro	**A**	TF/TV simple - cap-tunnel
2	Indices inflation française/euro écart entre ces indices	**B**	Barrière simple - pas d'effet de levier
3	Ecarts indices zone euro	**C**	Option d'échange (swaption)
4	Indices hors zone euro (+écarts euro/hors zone euro)	**D**	Multiplicateur jusqu'à 3 ou 5 capé
5	Ecarts indices hors zone euro	**E**	Multiplicateur jusqu'à 5

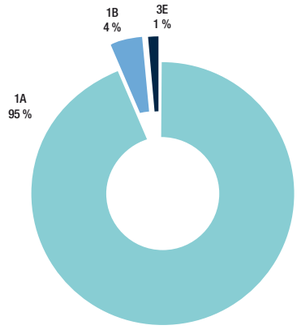

Tous les ans, la Ville du Havre présente au Conseil Municipal une délibération pour préciser l'étendue de la délégation donnée au Maire pour la gestion de la dette. Celle-ci est fondée sur les préconisations de la charte Gissler qui cadre et conseille les collectivités en matière de prêt structuré. Une matrice a aussi été établie afin de classer les emprunts par type de risque (de 1, le moins risqué, à 5, le plus risqué).

La répartition faite selon cette matrice montre que l'encours de la Ville du Havre est très peu risqué.

LA TRÉSORERIE

La trésorerie des collectivités territoriales étant,de par la loi, déposée sur un compte non rémunéré au Trésor, l'objectif de la Ville est d'ajuster, quotidiennement, le montant de sa trésorerie au plus près de ses besoins. Pour ce faire, la Ville dispose de deux lignes de crédit de trésorerie d'un montant plafond de 10 M€ et de plusieurs contrats revolving (22,1 M€).

L'ENCOURS DE LA DETTE GARANTIE PAR LA VILLE DU HAVRE

ENCOURS DE DETTE GARANTIE :
Il s'agit du stock des emprunts contractés par différents organismes publics et privés, dont la Ville du Havre se porte garant.

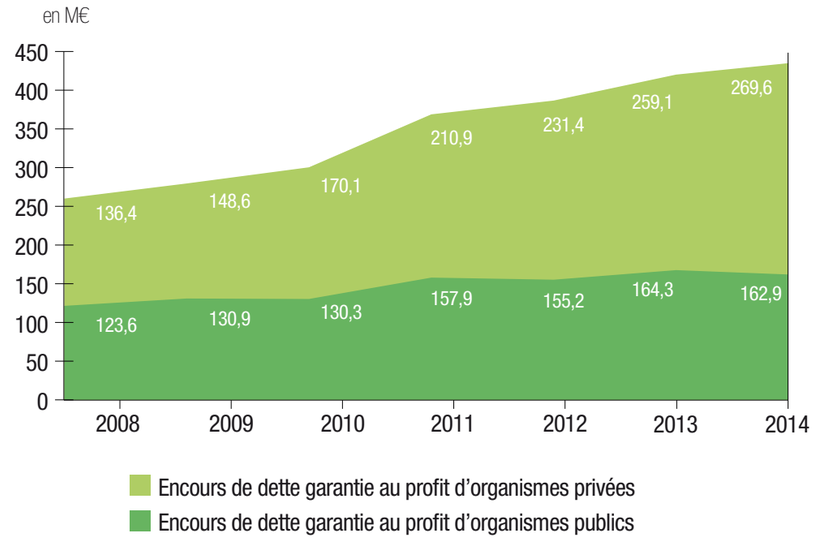

La Ville garantit le remboursement de nombreux prêts contractés par les organismes de logement social, leur permettant de bénéficier de conditions financières plus favorables pour le financement d'opérations de construction ou de réhabilitation.

LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE GARANTIE, DE 432,43 M€ AU 31/12/2014

93,9% des emprunts octroyés concernent les organismes de logement social, 5,9 % les associations et autres organismes privés et 0,2 % les autres organismes publics (dont le groupe hospitalier). A noter qu'Alcéane représente 37,5 % de l'encours garanti. En 2014, on note l'apparition de deux nouveaux bénéficiaires : la SPL Nautisme et la SARL Sunlight (cinéma le Sirius).

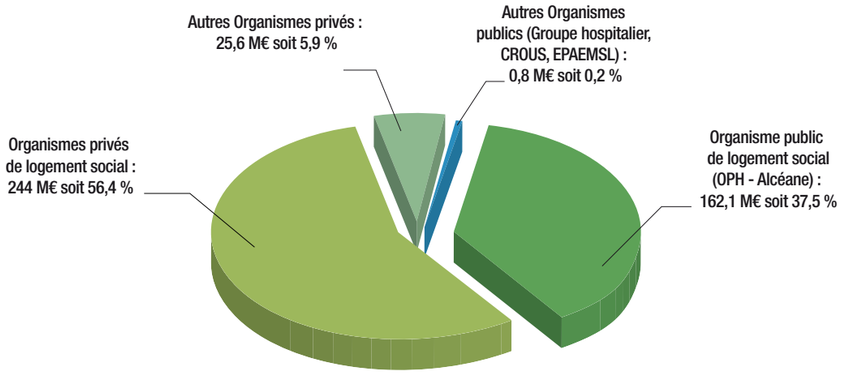
Autres Organismes privés : 25,6 M€ soit 5,9 %
Autres Organismes publics (Groupe hospitalier, CROUS, EPAEMSL) : 0,8 M€ soit 0,2 %
Organisme public de logement social (OPH - Alcéane) : 162,1 M€ soit 37,5 %
Organismes privés de logement social : 244 M€ soit 56,4 %

LE RESPECT DES RÈGLES PRUDENTIELLES

Le montant cumulé des annuités d'emprunts de la dette garantie (hors secteur du logement social) et de la dette de la Ville représente 14 % des recettes de fonctionnement du compte administratif 2014.
Ce pourcentage est très inférieur au plafond fixé par le législateur (soit 50 % des recettes réelles de fonctionnement).

LA BALANCE GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

(BUDGET PRINCIPAL)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	51 418 952,48		51 418 952,48
012	Charges de personnel et assimilées	141 324 153,12		141 324 153,12
014	Atténuation de produits	1 821 016,33		1 821 016,33
65	Autres charges de gestion courante	37 692 826,92		37 692 826,92
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	93 342,46		93 342,46
66	Charges financières	7 830 623,10		7 830 623,10
67	Charges exceptionnelles	6 591 010,18	1 710 554,42	8 301 564,60
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	839 841,00	10 261 109,29	11 100 950,29
Dépenses de fonctionnement - Total		**247 611 765,59**	**11 971 663,71**	**259 583 429,30**
013	Atténuation de charges	3 308 226,74		3 308 226,74
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	20 565 393,16		20 565 393,16
72	Travaux en régie		79 593,70	79 593,70
73	Impôts et taxes	168 766 764,15		168 766 764,15
74	Dotations et participations	78 582 006, 63		78 582 006,63
75	Autres produits de gestion courante	3 948 851,51		3 948 851,51
76	Produits financiers	74 301, 89		74 301,89
77	Produits exceptionnels	2 883 231, 01	439 585,56	3 322 816,57
78	Reprises sur amortissements et provisions	764 133, 00	10 893,78	775 026,78
Recettes de fonctionnement - Total		**278 892 908,09**	**530 073,04**	**279 422 981,13**
INVESTISSEMENT		**Opérations réelles**	**Opérations d'ordre**	**TOTAL**
13	Subventions d'investissement	191 666,25	86 518,07	278 184,32
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1 688 non budgétaire)	41 770 807,45		41 770 807,45
19	Moins-values de cession		353 067,49	353 067,49
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 886 493,32	1 747,24	1 888 240,56
204	Subventions d'équipements versées	2 263 156,11	639 149,75	2 902 305,86
21	Immobilisations corporelles	14 663 884,59	31 233,80	14 695 118,39
23	Immobilisations en cours	66 074 348,73	87 660,30	66 162 009,03
26	Participations et créances rattachées à des participations			0,00
27	Autres immobilisations financières	3 454 631,00	251 257,45	3 705 888,45
28	Amortissement des immobilisations		10 893,78	10 893,78
45…1	Total des opérations pour compte de tiers	321 491,30		321 491,30
Dépenses d'investissement - Total		**130 626 478,75**	**1 461 527,88**	**132 088 006,63**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1 068)	7 718 661,16		7 718 661,16
13	Subventions d'investissement	17 199 527,49	23 912,00	17 223 439,49
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1 688 non budgétaire)	58 413 427,29		58 413 427,29
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		751 917,63	751 917,63
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	535,09	17 135,64	17 670,73
21	Immobilisations corporelles	19 004,17	1 643 564,40	1 662 568,57
23	Immobilisations en cours	12 800 158,04	174 564,82	12 974 722,86
26	Participations et créances rattachées à des participations	19 437,25		19 437,25
27	Autres immobilisations financières	3 694 553,75		3 694 553,75
28	Amortissement des immobilisations		10 261 109,29	10 261 109,29
45…2	Total des opérations pour compte de tiers	97 084,43	30 914,77	127 999,20
Recettes d'investissement - Total		**99 962 388,67**	**12 903 118,55**	**112 865 507,22**

LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DE LA VILLE DU HAVRE (AU 31 DÉCEMBRE 2014)

Les sociétés publiques locales ou d'économie mixte

- SPL « Le Havre Plaisance »
- « Société Hérouvillaise d'Économie Mixte d'Aménagement » (SHEMA)
- SPL des Docks

Les délégations de service public

- La gestion d'une douzaine de services est confiée à des délégataires (Concessions GRDF, ERDF, réseaux de chaleur…)

L'établissement public de coopération intercommunale

- la Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH) est composée de 17 communes (244 757 habitants) et elle exerce les principales compétences suivantes :
- l'eau et l'assainissement
- la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers
- les transports publics (tramway)
- l'hygiène et la santé
- le développement de zones d'activités économiques
- le programme local de l'habitat
- la voirie communautaire
- les équipements d'intérêt communautaire (trois piscines, le Stade Océane)

Les associations

La Ville du Havre aide le secteur associatif sous différentes formes, qu'il s'agisse de subventions, ou/et de mise à disposition de locaux, de personnel et de matériel

BUDGETS DE LA VILLE DU HAVRE

Budget principal : 362,3 M€
Budgets annexes (13) : 16,7 M€
Budget de Rouelles : 0,1 M€

Les organismes garantis

- Organismes de logement social
- Associations
- Organismes divers

Groupement d'intérêt public

- Le Havre 2017

Les établissements publics communaux

- Alcéane-OPH de la Ville du Havre
- Centre Communal d'Action Sociale
- EPCC le Volcan
- EPCC Esadhar

Autres structures intercommunales

- Syndicat intercommunal pour la gestion et le développement d'un centre informatique. (S.I.G.D.C.I)

LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET PRINCIPAL :
Il regroupe l'ensemble des services publics communaux à l'exception de ceux dotés, conformément à la réglementation, d'une autonomie comptable qui prend la forme d'un budget annexe.

BUDGETS ANNEXES :
Il s'agit de services publics locaux dotés de l'autonomie comptable.

CONSOLIDATION : Il s'agit d'une agrégation de données chiffrées du budget principal et des budgets annexes qui détermine le budget de la Ville du Havre.

La Ville du Havre gère en 2014, 12 budgets annexes (auxquels s'ajoute le budget de la commune associée de Rouelles)*.

Les parcs de stationnement : service municipal érigé en budget annexe en 1997, ce budget gère les parcs publics de stationnement sur le territoire communal.

Le restaurant municipal : ce service municipal a été érigé en budget annexe en 2002.

Le crématorium et les caveaux : ces services municipaux ont été érigés en budgets annexes respectivement en 1998 et 2001.

L'opération d'aménagement Prony-Courbet : localisée dans les quartiers sud, cette opération est gérée dans le cadre d'un d'un budget annexe créé en 2007.

Les opérations immobilières soumises à TVA, les anciennes serres municipales et le site Mulhouse : ces trois budgets annexes ont été créés en 2010 pour permettre la gestion des opérations d'acquisitions et de cessions foncières en conformité avec la nouvelle règlementation de la TVA applicable aux opérations immobilières.

Requalification immobilière du Centre ancien : budget créé en 2011 dans le cadre du PNRQAD (Programme National de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés).

Les sites Dumont d'Urville et Graville/Sémard : ces deux budgets annexes ont été crées en 2012 pour les opérations d'aménagement.

La requalification immobilière du quartier Danton : budget créé en 2014 dans le cadre des projets d'aménagement du quartier Danton.

Deux de ces douze budgets annexes ont reçu, en 2014, une subvention d'équilibre du budget principal (parcs de stationnement et restaurant municipal).

**La loi du 31.12.1995, dite « Paris-Lyon-Marseille », a prévu un statut particulier pour les communes associées et notamment l'attribution d'une dotation du budget principal au budget de la commune associée.*

LA CONSOLIDATION DES BUDGETS DE LA VILLE DU HAVRE

En M€ courants	BUDGET PRINCIPAL	BUDGETS ANNEXES + BUDGET DE ROUELLES	TOTAL
• Recettes réelles de Fonctionnement	273,26	13,22	286,48
• Dépenses réelles de Fonctionnement	243,16	10,48	253,64
• Autofinancement constaté en fin d'exercice	30,09	2,75	32,84
• Recettes réelles d'Investissement	89,77	3,39	93,16
• Dépenses réelles d'Investissement	119,08	6,28	125,36
• Variation de fonds de roulement	0,79	-2,76	-1,97
• Fonds de roulement au 31/12/14	6,14	-0,14	6,00
• Encours de dette au 31/12/14	263,65	22,43	286,08

LE BILAN DU BUDGET PRINCIPAL AU 31 DÉCEMBRE 2014

(EN MILLIONS D'EUROS COURANTS)

ACTIF AU 31/12/2014		PASSIF AU 31/12/2014	
· Subventions d'équipement versées	**25,01**	**· Fonds internes**	**860,48**
· Immobilisations incorporelles	**5,71**	Dotations	162,51
· Immobilisations corporelles	**1 486,86**	Réserves	664,18
Terrains	156,14	Report à nouveau	5,01
Constructions	539,22	Résultat de l'exercice	19,84
Construction sur sol d'autrui	6,67	Subventions transférables	0,89
Réseaux et installations de voirie	336,25	Différences sur réalisations d'immobilisations	8,05
Œuvres d'art	12,38	**· Autres fonds**	**411,54**
Autres immobilisations corporelles	25,52	Fonds globalisés	208,87
Immobilisations en cours	303,52	Subventions non transférables	202,67
Immobilisations affectées à un service non personnalisé	6,58	**FONDS PROPRES**	**1 272,02**
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	100,57	Provisions pour risques	1,24
		Provisions pour charges	0,70
· Immobilisations financières	**11,33**	**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**	**1,94**
Participations et créances rattachées	0,81	**· Dettes financières**	**265,79**
Prêts	0,05	Emprunts obligataires	13,37
Autres créances	10,48	Autres emprunts	252,34
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 528,91**	Emprunts et dettes financières divers	0,08
· Stocks	**0,45**		
· Créances	**36,04**	**· Dettes diverses**	**22,62**
Redevables et comptes rattachés	11,59	Fournisseurs et comptes rattachés	10,61
Créances sur Etats et Collectivités publiques	4,19	Dettes fiscales et sociales	0,95
Créances (Budgets annexes)	0,10	Dettes envers l'Etat et les Collectivités publiques	1,83
Opérations pour compte de tiers	1,79	Opérations pour compte de tiers	4,07
Autres créances	4,19	Dette (Budgets annexes)	0,84
Disponibilités	9,60	Fournisseurs d'immobilisations	2,58
Avances de trésorerie	3,70	Autres dettes	1,28
Charges constatées d'avance	0,89	Produits constatés d'avance	0,45
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**36,49**	**TOTAL DETTES**	**288,42**
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	**0,05**	**TOTAL COMPTES DE REGULARISATION**	**3,08**
TOTAL ACTIF	**1 565,46**	**TOTAL PASSIF**	**1 565,46**

Les fonds propres représentent 83,2 % du montant de l'actif.

Les dettes financières représentent 17,4 % de l'actif immobilisé.

LES DONNÉES SYNTHÉTIQUES

(SUR LA SITUATION DE LA COMMUNE)

L'article L 2313.1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la publication de données synthétiques sur la situation financière de la Collectivité sous la forme des 11 ratios suivants :

RATIOS VILLE DU HAVRE (Budget Principal)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	1 251 €	1 309 €	1 337 €	1 375 €	1 433 €	1 401 €
Produit des impôts locaux par habitant (rôles supplémentaires inclus)	468 €	509 €	524 €	542 €	566 €	578 €
Recettes réelles de fonctionnement par habitant	1 502 €	1 524 €	1 607 €	1 589 €	1 634 €	1 578 €
Dépenses d'équipement par habitant	410 €	283 €	398 €	405 €	356 €	469 €
Encours de la dette par habitant au 31 décembre	1 218 €	1 257 €	1 279 €	1 371 €	1 382 €	1 492 €
Dotation Globale de Fonctionnement (versée par l'Etat) par habitant	339 €	355 €	354 €	354 €	354 €	344 €
Part relative des charges de personnel dans les dépenses réelles de fonctionnement en %	54,8 %	56,1 %	55,0 %	55,8 %	54,8 %	57,1 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	133,8	130,8	128,6	124,8	97,9	96,4
Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette en capital/Recettes réelles de fonctionnement	0,91	0,95	0,92	0,96	1,02	0,99
Dépenses d'équipement/Recettes réelles de fonctionnement en %	27,3 %	18,6 %	24,8 %	25,5 %	21,8 %	29,7 %
Encours de dette (au 31.12) / Recettes réelles de fonctionnement	0,81	0,82	0,80	0,86	0,85	0,95

LA RÉPARTITION DES AGENTS

3 439 agents au service des Havrais (situation au 31 décembre 2014) :

- **Proximité et Développement Durable :** 13,0 %
- **Espace Public et Aménagement Urbain :** 17,1 %
- **Culture, Patrimoine et animation de la ville** : 10,0 %
- **Développement Social, Famille et Sport :** 34,1 %
- **Finances, Marges de Manœuvre, Juridique et Marchés, Approvisionnements, Bâtiments et Parc automobile :** 11,3 %
- **Ressources Humaines, Systèmes d'Information et Modernisation Relation Usagers :** 12,0 %
- **Cabinet du Maire :** 0,3 %
- **Direction Générale et Missions rattachées :** 2,2 %

PRINCIPES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

La comptabilité de la Collectivité est soumise à l'application des principes généraux de la comptabilité publique, définis par le décret du 7 novembre 2012.

Cette réforme du cadre comptable communal harmonise progressivement la comptabilité publique avec la comptabilité privée définie par le plan comptable général de 1982.

Par ailleurs, certains budgets annexes de la Ville du Havre sont soumis à des instructions ministérielles particulières (la M4 pour le budget des Parcs de Stationnement, le crématorium et les caveaux).

En conformité avec les principes de base de la comptabilité publique, l'exécution des opérations budgétaires et comptables de la Collectivité est assurée par deux entités distinctes : l'ordonnateur et le comptable.

Le Maire de la Commune exerce les fonctions d'ordonnateur : il est chargé de l'engagement, de la liquidation et de l'ordonnancement des dépenses et des recettes dont il prescrit l'exécution au trésorier municipal, qui est un agent de l'Etat.

Ce dernier, en sa qualité de comptable public, assure la prise en charge et le recouvrement des recettes ainsi que le paiement effectif des dépenses.

L'exercice de ces fonctions nécessite la tenue de deux comptabilités distinctes à la clôture de chaque exercice, mais qui doivent être concordantes dans leurs résultats.

Le compte administratif, élaboré et présenté par le Maire, retrace l'exécution du budget, c'est-à-dire l'ensemble des ordonnancements de dépenses et de recettes.

Le compte de gestion, établi par le comptable public, décrit non seulement les mouvements budgétaires, mais également les opérations non budgétaires tels que la gestion du patrimoine, l'enregistrement des flux de trésorerie ou encore l'établissement du bilan.

Direction de la Communication - Ville du Havre
Photos : Philippe Bréard - Laurent Bréard - Laurent Lachèvre - Erik Levilly - 2015

Ville du Havre - Direction Financière - Tél. : 02 35 19 46 36 - Fax : 02 35 19 47 96
Contact : Emmanuel DECAMPS au 02 35 19 43 16
emmanuel.decamps@lehavre.fr